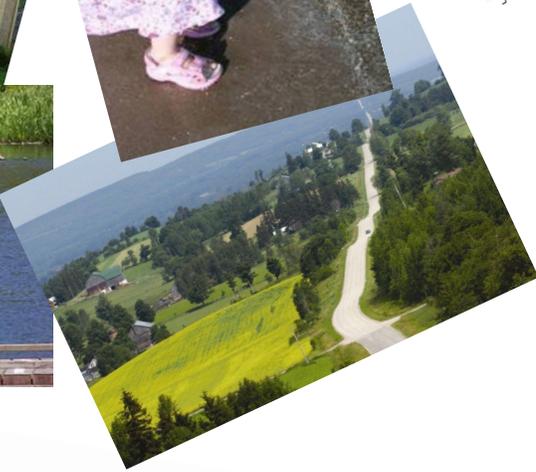
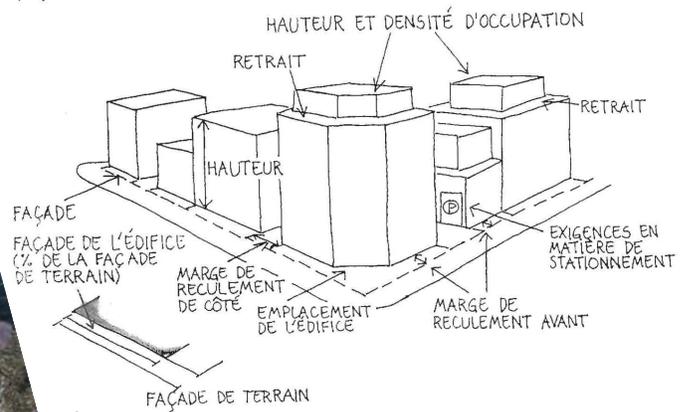
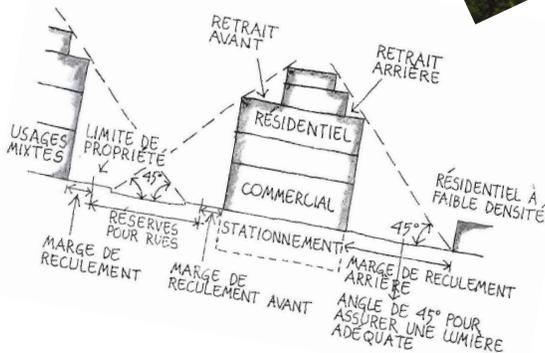


L'AMÉNAGEMENT CRÉATIF : un manuel pour des collectivités en santé

RÈGLEMENT DE ZONAGE



ZONAGE



Ministères des Affaires municipales et du Logement
Institut des planificateurs professionnels de l'Ontario
Automne 2009



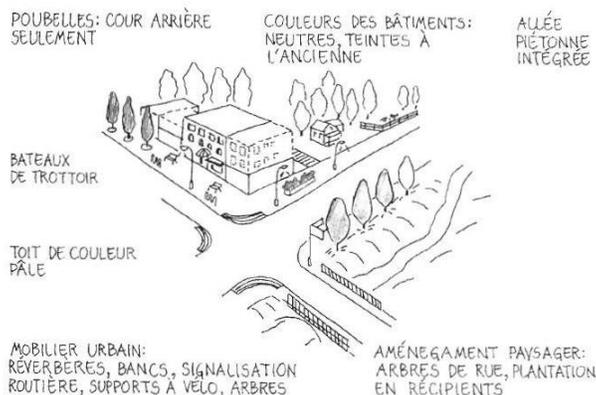
Avant-propos

Les décisions concernant l'aménagement du territoire ont sur nos vies une incidence que nous commençons à peine à comprendre : obésité, maladies cardiaques, problèmes de santé mentale, isolement, qualité de l'alimentation, qualité de l'air... Lors du symposium 2006 des planificateurs professionnels de l'Ontario intitulé ***The Shape of Things to Come: Improving Health Through Community Planning***, les membres de l'Institut des planificateurs professionnels de l'Ontario (IPPO) se sont clairement engagés à créer et à faire la promotion des collectivités en santé dans toute la province.

La proposition de politique de l'IPPO, un document publié en 2007 intitulé ***Healthy Communities Sustainable Communities***, lequel porte sur l'importance de l'urbanisme, du transport actif et des infrastructures vertes, présentait des liens entre la santé publique et l'aménagement du territoire ainsi que différentes stratégies permettant des actions concertées et concrètes afin de rendre les collectivités plus en santé.

La santé des collectivités est encore la priorité de l'IPPO et nous poursuivons notre travail avec les planificateurs, les intervenants et le public sur cette question d'importance cruciale. C'est dans cette optique de collectivité que nous nous sommes associés au ministère des Affaires municipales et du Logement pour produire le ***L'aménagement créatif, le manuel pour des collectivités en santé***. Ainsi, nous pouvons ensemble faciliter et faire avancer les discussions et la compréhension des répercussions de l'aménagement du territoire et de la conception architecturale sur la santé des gens.

Institut des planificateurs professionnels de l'Ontario, 2009



Note au lecteur

Il n'est pas conseillé d'utiliser ce manuel pour en extraire des conseils légaux ou professionnels spécialisés dans un cas particulier. Il est recommandé d'obtenir des conseils professionnels ou juridiques indépendants pour déterminer l'interprétation et l'application des outils de la *Loi sur l'aménagement du territoire* et pour exécuter des mandats d'aménagement et de conception architecturale pour le compte de collectivités. La responsabilité des décisions revient au lecteur.

**Produit par le ministère des Affaires municipales et du Logement
et l'Institut des planificateurs professionnels de l'Ontario**

777, Rue Bay, 14^e étage
Toronto, Ontario M5G 2E5



Table des matières

Introduction	1
CHAPITRE 1: Contexte	2
CHAPITRE 2 : L'aménagement créatif	5
CHAPITRE 3 : Leadership municipal	9
CHAPITRE 4 : Leviers de la <i>Loi sur l'aménagement du territoire</i>	17
CHAPITRE 5 : Pratiques éprouvées	22
1. British Eco-Town Initiative , Leicestershire (Royaume-Uni)	24
2. Plan énergétique communautaire , Toronto, (Ontario)	25
3. Cornell – Urbanisme nouveau Markham, (Ontario)	26
4. Marais artificiel , Cobalt, (Ontario)	27
5. Parc de la rivière Don , Toronto, (Ontario)	28
6. Eco-Industrial Park , Hinton, (Alberta)	29
7. Programme-pilote d'aménagement écologique , Caledon, (Ontario)	30
8. Projet écologique de la place Phoenix , Toronto, (Ontario)	31
9. Hôtel de ville vert , Cambridge, (Ontario)	32
10. Projet-pilote d'éclairage des rues par DEL , Welland, (Ontario)	33
11. Réaménagement du nord de la rue Dell , Brampton, (Ontario)	34
12. Marché des produits alimentaires de l'Ontario , Toronto, (Ontario)	35
13. Queensway Community Garden , George (Colombie-Britannique)	36
14. Initiative de transport en commun rapide , Région de Waterloo (Ontario)	37
15. Programme d'établissement d'une politique en matière de développement durable pour les régions rurales , Huron County (Ontario)	38
16. Strait Area Transit Program , Port Hawkesbury (Nouvelle-Écosse)	39
17. Transport durable , Peterborough, (Ontario)	40
18. Temiskaming Shores Active Travel Program , Temiskaming Shores, (Ontario)	41
19. Système d'aspiration pour les soins de santé , Turku (Finlande)	42
20. Waterfront Skate Park , Thunder Bay, Ontario	43
21. Wheel 2 Work Whitehorse , Whitehorse, (Yukon)	44
Renseignements	45



L'Organisation mondiale de la santé définit la santé comme
« un état de complet bien-être physique, mental et social [qui] ne
consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Repenser

Renouveler

Restructurer

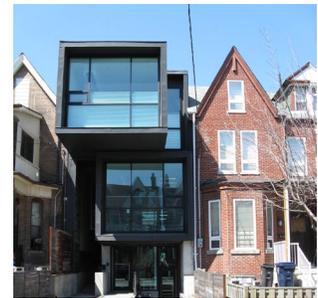
Recréer

Réinventer



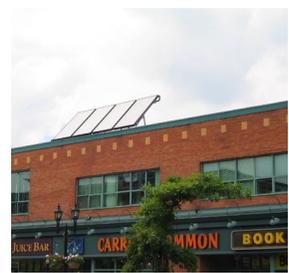
Redynamiser

Reconnecter



Redéfinir

Réintégrer



Reformuler

Réaménager

Reconcevoir

Reconstruire

Redévelopper

Le manuel **L'aménagement créatif** est conçu pour les décideurs municipaux, les aménagistes, les responsables des politiques, les concepteurs, les architectes, les ingénieurs, les créateurs, les architectes-paysagistes, les professionnels de la santé, de la santé publique, des services sociaux et du maintien de l'ordre, les organismes sans but lucratif et les groupes communautaires, ainsi que pour toute personne intéressée par le lien existant entre l'environnement bâti et la santé.

Ce manuel est également conçu pour **partager et générer des idées** sur la façon dont les lieux peuvent être aménagés et conçus de manière plus viable pour une vie plus active et en santé, et pour retenir et attirer d'autres citoyens, des investissements et des visiteurs.



En Ontario...

Le vieil adage selon lequel il vaut mieux prévenir que guérir est plus que jamais pertinent au 21^e siècle : le coût des soins de santé augmente, la population de l'Ontario non seulement s'accroît, mais vieillit, et les coûts associés aux maladies chroniques montent en flèche.

En Ontario, l'importante augmentation des taux d'obésité et de maladies chroniques chez les adultes, les adolescents et les enfants est inquiétante.

Ministère de la promotion de la santé de l'Ontario,
<http://www.mhp.gov.on.ca/french/default.asp>.



Les coûts de l'inactivité physique

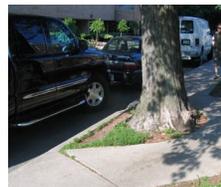
Les maladies cardiovasculaires, premières causes de décès prématurés au Canada, enlèvent la vie à 79 000 Canadiens annuellement et coûte au système de soins de santé plus de 7,3 milliards de dollars en coûts directs et 12,4 milliards en coûts indirects.

Agence de la santé publique du Canada,
<http://www.phac-aspc.gc.ca/index-fra.php>.

INTRODUCTION

Au Canada, la grande influence que peut exercer l'environnement bâti sur la santé physique, la vie sociale et la santé psychologique des individus et des collectivités se confirme de plus en plus. Il convient donc de porter attention aux modèles d'utilisation des terres, aux réseaux de transport, aux parcs et aux écosystèmes, qui peuvent tous être mis à contribution pour la promotion d'une activité physique plus soutenue, du bien-être psychologique et d'un mode de vie plus sain pour tous.

Les problèmes de santé tels que les maladies cardiaques, l'asthme, le cancer, le diabète et l'obésité nuisent au dynamisme des individus et des collectivités. Cette nuisance se traduit par une baisse de la productivité, une augmentation de la pression sur les ressources publiques et privées et une occurrence plus élevée des symptômes liés au stress et à la dépression. La faible densité, les quartiers à fonction unique, les réseaux routiers axés sur l'utilisation de l'automobile, la séparation des vocations des terrains, les centres commerciaux linéaires en marge des villes, les espaces publics mal conçus et les parcs dispersés créent des problèmes qui commandent une réflexion sur les façons dont l'environnement bâti pourrait être amélioré afin de favoriser un mode de vie plus sain dans toutes ses dimensions : lots, îlots, édifices, rues, quartiers, collectivités et régions.



Le **chapitre 1** établit le lien qui existe entre la santé, l'aménagement du territoire et l'architecture. Le **chapitre 2** présente les caractéristiques essentielles d'un édifice communautaire durable. Le **chapitre 3** présente un processus de base et une liste de contrôle municipale utiles dans la recherche d'idées et d'occasions pour favoriser la santé des collectivités. Le **chapitre 4** met en évidence les leviers de la *Loi sur l'aménagement du territoire* qui aident au développement durable. Le **chapitre 5** dévoile enfin des pratiques éprouvées en Ontario et dans d'autres provinces et pays.



La notion de « collectivité durable » peut signifier beaucoup de choses pour les différentes personnes d'un milieu.

Building Healthy Communities: A Rural Action Publication, www.ruralaction.org

Le lien entre « dégradation de la santé et prescriptions », et « conduites d'eau et caniveaux »

Au cours des dernières décennies, les urbanistes ont commencé à penser plus loin que les « conduites d'eau et les caniveaux », et la santé publique a commencé à être concernée par autre chose que la « dégradation de la santé et les prescriptions ». Ces changements soulignent l'intérêt général envers les effets de l'environnement bâti sur la santé ainsi que sur le potentiel de création de bienfaits pour la santé de la population que peuvent provoquer des politiques d'urbanisme réfléchies.

JOHNSON, S.A. et J. MARKO.
Designing healthy places: Land use planning and public health.
Population Health : Capital Health, Edmonton (Alberta), 2007
www.capitalhealth.ca



CHAPITRE 1 : Le contexte

Le mode de vie sédentaire, des habitudes alimentaires malsaines et la dépendance vis-à-vis de l'automobile contribuent tous de façon importante à l'apparition de problèmes de santé tels que :

- problèmes respiratoires,
- insuffisance coronaire,
- diabète de type 2,
- surpoids et obésité,
- haute pression sanguine et accidents cérébrovasculaires,
- ostéoporose,
- cancer,
- stress et dépression,
- blessures et accidents mortels (par exemple chutes et accidents de la route).

Beaucoup de ces maladies qui peuvent être évitées sont de nature chronique : elles exercent une pression énorme sur les familles, les personnes soignantes, les professionnels de la santé, de la santé publique et des services sociaux, sur le système policier ainsi que sur la productivité des secteurs public et privé.

Dans plusieurs provinces canadiennes, les dépenses relatives à la santé représentent 40 % ou plus du budget provincial. Selon l'Institut canadien d'information sur la santé, les dépenses en soins de santé prennent de l'expansion plus rapidement que l'économie canadienne elle-même et les dépenses en médicaments prescrits et non prescrits augmentent plus rapidement que les dépenses associées aux hôpitaux et aux médecins. Ces tendances s'observent aussi en Ontario.

Des études ont démontré qu'effectuer des activités physiques régulières et modérées telles que la marche et le vélo peut apporter des bienfaits à des personnes de tout âge et de toute condition : d'un bien-être physique et psychologique accru à des réductions dans les coûts publics et privés liés à la santé.





Les conditions de vie du passé

En face de la boutique de C. Perry Smith, une marre d'eau stagnante et de fumier gît sur le terrain du juge Campbell, près d'une maison occupée par M. Lennan, laquelle appartient aussi au juge Campbell, et une latrine est en train de déborder et d'incommoder fortement les voisins. Tout près de là, en face de la boutique de J. Perrys Smith et juste à côté de sa maison, se trouve un dépôt d'eau stagnante. Les rigoles de chaque côté de la rue exigent des réparations... Les inspecteurs demandent qu'un baril de limes soit acheminé aux propriétaires de ces maisons pour fins de distribution.

Inspector's Report, 1831, 7th Ward from New Street to Caroline Street, Toronto
Ontario History Quest: Board of Health Papers relating mainly to the 1832 cholera epidemic, Bibliothèque publique de Toronto, salle Baldwin, Collection des manuscrits, ohq.torontopubliclibrary.ca

À partir des stratégies existantes des domaines de la santé et des activités sociales, l'urbanisme, la conception et le développement de politiques tout comme les programmes peuvent guider le développement de notre **environnement bâti : édifices, réseaux de transport, parcs, terrains publics, écosystèmes et tous autres espaces qui font partie de la collectivité**, avec pour résultats :

- l'augmentation de la participation à des activités physiques et sociales;
- la réduction des risques sociaux et des coûts associés aux maladies, aux blessures et aux accidents mortels qui peuvent être évités;
- la lutte contre l'augmentation fulgurante des dépenses de santé directes et indirectes dans les secteurs public et privé;
- la transposition des économies réalisées dans le domaine de la santé vers d'autres priorités de la collectivité.

Le passé

Le lien qui unit l'environnement bâti à la santé physique et psychologique prend racine dans les cités industrielles du 19e siècle. À cette époque, les conditions de vie malsaines dues aux logements insalubres et surpeuplés favorisaient la transmission par l'air et par l'eau de maladies telles que le choléra, la typhoïde, la grippe et la tuberculose. En Ontario, des professionnels ont alors réclamé une réforme. Ces professionnels étaient des aménagistes urbains et ruraux, des professionnels de la santé, des promoteurs de parcs et de terrains de jeux et des architectes-paysagistes.

Chacun avait un point de vue différent à propos de la séparation des installations nocives des quartiers résidentiels, des conditions sanitaires et de l'eau potable, des espaces verts et récréatifs, de la beauté fonctionnelle et de la responsabilité des terrains, des rues bien ordonnées et des infrastructures améliorées. Tous ces changements devaient contribuer à la santé publique et au bien-être social.

Dès le milieu du 20e siècle, les agglomérations ontariennes se caractérisaient par de meilleures conditions de vie, des banlieues dispersées et une utilisation répandue de l'automobile. Pour les régions urbaines et rurales, l'aménagement consistait alors surtout à s'occuper non plus de la santé publique, mais plutôt de la séparation entre les utilisations de terrains incompatibles, de la coordination de la subdivision des terrains, de la standardisation des normes de construction, de la disponibilité et de l'accessibilité des logements et de la construction de routes pour l'automobile.



De l'activité physique d'intensité modérée

L'Université d'État de San Diego a conçu une formule simple :

100 pas / 60 secondes x 30 minutes = 1 une activité physique d'intensité modérée

TAYLOR, Paul. « Small Doses ». Globe & Mail, vendredi 20 mars 2009.





Répercussions environnementales des bâtiments standards

Les maisons et les appartements utilisent 17 % de toute l'énergie consommée au Canada. Chauffer et climatiser ces bâtiments, les approvisionner en eau chaude, en ventilation et en électricité produit l'incroyable quantité de 80 mégatonnes de gaz à effet de serre chaque année, ce qui équivaut à 16 % de la production totale canadienne.

« How Research in Ottawa will Reduce Greenhouse Gas Emissions in New York », Université de Carleton, www.carleton.ca

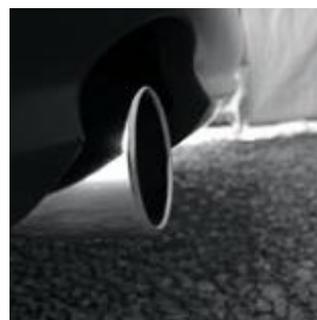
Le présent

Aujourd'hui, le lien entre la santé et l'environnement bâti est de nouveau reconnu. Ce lien est important parce que la disposition et la conception de l'environnement bâti ont un effet sur la santé des gens et sur la façon dont ils interagissent et s'identifient par rapport à leur collectivité et au monde en général.

De plus en plus de recherches font ressortir certains éléments de l'utilisation du territoire qui favorisent le bien-être physique et psychologique ainsi que les interactions et l'intégration sociale. Ces éléments sont :

- la disposition, la conception, l'interconnexion et l'entretien des trottoirs, des routes ainsi que les voies et les sentiers conçus pour les véhicules non motorisés;
- différents types d'aménagement pouvant être constitués de diverses combinaisons de maisons, boutiques, entreprises, institutions, collectivités, installations culturelles et industries;
- la densité et l'accessibilité des environnements bâtis;
- l'accès à des installations récréatives et à des parcs;
- des réseaux inter reliés de systèmes de transport motorisés et non motorisés;
- des rues, des espaces publics, des édifices et des structures qui sont sûrs, agréables et attirants;
- une biodiversité et des environnements naturels sains et capables de se régénérer.

RÉPERCUSSIONS DE LA POLLUTION DE L'AIR EN ONTARIO ozone (O3) et particules fines (P2.5)		
Effets sur la santé	Ontario	National
Décès prématurés aigus	1,178	2,682
Entrées à l'hôpital	4,597	10,966
Visites au service des urgences	39,575	92,690
Maladies mineures	10,383,000	22,542,500
Visites chez le médecin	262,315	623,369
Coûts économiques (en dollars de 2006) exprimés en millions		
Baisse de (travail) productivité	\$349	\$688
Coûts de soins de santé	\$222	\$438
Qualité de vie	\$194	\$379
Décès	\$2,878	\$6,552
Coûts économiques totaux	\$3,643	\$8,057
« L'air qu'on respire : le coût national des maladies attribuables à la pollution atmosphérique ». Association médicale canadienne. Août 2008.		





... bien que les facteurs sociaux et individuels et les politiques jouent tous un rôle dans la promotion de la santé, l'existence d'un environnement bâti propice est essentielle à l'augmentation du taux de certaines activités physiques, surtout en ce qui concerne la marche et le cyclisme.

Curran, Andrew et al., « Indicators for Community Health: Built Environment and Community Health », Journal of Rural and Community Development, 2006, p. 61.

Les bienfaits de l'activité physique

L'activité physique est l'une des façons les plus économiques d'atteindre l'objectif de rendre la population plus en santé, physiquement et psychologiquement... Si les Canadiens devenaient plus actifs, on estime qu'il y aurait 26 % moins de décès associés au diabète de type 2, 20 % moins de décès associés au cancer du côlon et 22 % moins de décès associés aux maladies cardiovasculaires.

Cost of Physical Inactivity, Physical Activity: Health benefits and costs to health care system, Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, www.cflri.ca



CHAPITRE 2 : L'aménagement créatif

La santé d'une collectivité et ses perspectives économiques à long terme dépendent de l'état de leur environnement bâti. Les chapitres 2 et 3 visent à aider les municipalités à choisir certains de leurs quartiers pourraient être aménagés afin que les risques et les coûts associés aux maladies, aux blessures et aux accidents mortels qui peuvent être évités diminuent grâce à certains changements comme les suivants :

- des rues, des voies et des sentiers qui sont bien interreliés et entretenus de façon à ce qu'on puisse y utiliser différents moyens de transport en toute sécurité;
- des quartiers qui sont sûrs, accessibles, esthétiquement agréables à regarder, bien desservis et accueillants;
- des environnements naturels capables de se régénérer, de rendre des services écosystémiques (par exemple : filtration de l'eau, pollinisation des cultures, production alimentaire, contrôle du climat et de la vermine, cycles nutritifs) et d'abriter la vie sauvage et son habitat et qui interagissent plus efficacement avec les habitats humains.



Prévention des blessures

Au Canada, nul besoin de dépenser 8,7 milliards de dollars pour traiter près de deux millions de blessures qui auraient pu pour la plupart être évitées... Les chutes chez les enfants et les aînés et les accidents de véhicules automobiles sont deux exemples de domaines où des mesures de prévention pourraient donner lieu à des économies importantes ... Un environnement bâti mal conçu ou mal entretenu est cause de blessures.

L'environnement bâti, la prévention des blessures et les soins infirmiers : résumé des enjeux. Document d'information de l'AICC, octobre 2005, p. 1-2, http://www.cna-aicc.ca/CNA/documents/pdf/publications/BG1_Built_Environment_f.pdf.



- **Critères de durabilité pour votre collectivité**
- Si vous en êtes en train d'élaborer vos politiques officielles d'aménagement, vos règlements de zonage, vos normes de développement, vos lignes directrices de conception et vos mesures incitatives, ou si vous désirez renforcer ceux qui existent déjà, le tableau ci-dessous énumère la liste des critères de durabilité utilisés par plusieurs provinces et pays pour évaluer leurs environnements bâtis de tout type et de toute échelle. Selon la disponibilité des ressources, de l'emplacement, des caractéristiques et des préférences de la collectivité, il se peut que seulement quelques-uns des critères du tableau ne s'appliquent pas. Ces éléments aident les collectivités à se concentrer sur ce qu'elles veulent accomplir, sur leurs forces et leurs faiblesses et sur ce qu'elles veulent réaliser comme aménagement du territoire en rapport avec la santé et selon des critères durables.

Critères de durabilité	Description
Densité	Nombres de personnes, de services et d'emplois par unités de surface (exemple : par hectare, acre, kilomètre carré).
Combinaisons de types d'aménagement	Combinaisons de types d'aménagement compatibles ou synergétiques qui peuvent comprendre des espaces commerciaux, résidentiels (comprend les ateliers-résidences), institutionnels, culturels, de détaillants, récréatifs, naturels ou industriels situés dans une ou plusieurs régions géographiques données.
Options de mobilité	Qualité des infrastructures piétonnières, de cyclisme et de transport en commun selon leur commodité, leur sûreté et leur confort; présence et état des trottoirs; conception des rues selon la sécurité et la facilité de déplacement; mobilier urbain bien situé, utile et attirant, réverbères, droits de passage, recul et orientation des édifices pour faciliter le passage et l'accès aux piétons de toutes conditions.
Interconnectivité	Degré auquel les routes, les passages piétonniers, les voies et les sentiers de vélo sont interconnectés de façon à ce que le déplacement d'un point A à un point B soit relativement aisé (déplacements directs et différents choix pour le faire); proximité d'un réseau de transport en commun bien desservi (service fréquent et fiable); degré auquel le patrimoine naturel et les systèmes hydrologiques sont reliés aux endroits où les gens vivent; longueur des îlots (des îlots courts dans un système de rues quadrillées donnent plus d'intersections et une plus grande interconnectivité); degré auquel les régions naturelles ou sauvages demeurent intactes.
Types d'aménagement concentrés	Degré de concentration d'entreprises, de résidences, d'édifices institutionnels et autres activités dans les secteurs principaux (centres névralgiques, centres-villes, rues principales, secteurs de développement des affaires, nœuds de transport, corridors et zones d'emploi).
Conception et gestion des routes	Étendue et conception des trottoirs et des routes et utilisation de ces dernières à différentes fins (par exemple rues plus étroites, signalisation routière et aménagements modérateurs qui font diminuer la vitesse et le bruit); réseaux de rues qui accueillent de façon équilibrée plusieurs modes de transport (exemple : le transport en commun, la marche, le vélo et les véhicules motorisés); rues conçues pour accueillir les vélos; réverbères qui réduisent l'éblouissement, la lumière dirigée vers le haut et la lumière intrusive la nuit (réduire la pollution par la lumière la nuit venue dans les secteurs urbains et ruraux).
Architecture des bâtiments	La taille et l'architecture des bâtiments en fonction des rues, du caractère du voisinage ou de la collectivité, accès non restrictif, économie d'énergie et d'eau, retraits d'emprise, orientation du soleil, capacité des bâtiments à être réutilisés à d'autres fins et à accommoder les personnes de tout âge, durabilité des matériaux.
Infrastructures vertes (éléments verts naturels et artificiels)	Infrastructures qui améliorent l'efficacité énergétique, approvisionnement en énergie durable, promotion de la régénération des eaux souterraines, limitation des eaux de ruissellement, enrayement des répercussions de l'effet d'îlot thermique, de la sécheresse, des conditions de fortes pluies et de forts vents, survie des parcs, de la biodiversité et des habitats sauvages (exemple : systèmes de réseaux thermiques et géothermiques, usines de recyclage, végétation et arbres le long des rues, surfaces perméables, systèmes d'absorption et de récolte de l'eau de pluie, zones humides et marais, toits verts et aérés, terres agricoles, jardins et cultures urbaines, structures et bâtiments économes en énergie et en eau et habitats naturels et sauvages non fragmentés).



Qualité des espaces publics

Un espace agréable attire les gens. La transition entre la rue et l'espace constitue donc un aspect critique. Idéalement, la transition devrait être si bien faite qu'on ne verrait pas où l'une commence et où l'autre finit. Une personne ne devrait pas se poser la question si elle y entre mais plutôt y entrer presque instinctivement.

WHYTE, William H., « The Design of Spaces », The City Reader, 3e éd., Routledge, 2003, p. 436.



Réutilisation adaptative des bâtiments

Les nouveaux bâtiments sont beaucoup plus énergivores que les bâtiments réutilisés et adaptés. En 2001, les nouveaux bâtiments étaient responsables de 40 % de la consommation d'énergie et de matériaux de base annuelle, 25 % de la récolte de bois, 16 % de l'approvisionnement en eau potable, 44 % de la quantité de déchets enfouis, 45 % de la production de gaz carbonique et presque la moitié des émissions totales de gaz à effet de serre dans les pays industrialisés.

Adaptive Reuse, Preserving our past, building our future, Commonwealth of Australia, 2004, p. 4

www.environment.gov.au

L'environnement bâti et les priorités municipales

Un environnement bâti efficace, c'est-à-dire qui facilite les choses aux gens actifs et invitent les autres à les imiter, respectent les priorités municipales suivantes :

- Réduire la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre.
- Réduire la congestion de la circulation.
- Augmenter la sécurité et la vitalité dans les rues.
- Utiliser les terrains, bâtiments et infrastructures de façon efficace.
- Augmenter les possibilités de transport non motorisé.
- Réduire la quantité de déchets destinés à l'enfouissement.
- Faciliter l'accès à de la nourriture saine et locale et augmenter la sécurité alimentaire des collectivités.
- Réduire la consommation d'énergie et d'eau et diminuer la dépendance envers les combustibles fossiles.
- Améliorer l'accessibilité des installations culturelles, sociales et récréatives.
- S'adapter aux événements météorologiques extrêmes et limiter leurs répercussions.
- Veiller à la santé des environnements naturels et maintenir les services écosystémiques.
- Protéger les zones agricoles.
- Susciter des occasions d'affaires, la croissance économique et une capacité d'adaptation.
- Améliorer l'efficacité budgétaire.

Pour obtenir ces effets, il doit y avoir concertation en ce qui concerne :

- les décisions prises dans le domaine de l'aménagement et celles qui concernent les infrastructures, les services, l'emploi, les loisirs, le transport, les mesures qui visent à conserver et à attirer la population et à gérer la croissance), l'air, l'eau et la qualité du sol, ainsi que les espaces publics et naturels;
- les répercussions des environnements bâtis et naturels sur l'activité physique et le bien-être social et psychologique;
- les répercussions de l'aménagement sur la mobilité, la sécurité, la prévention des accidents, l'esthétisme, l'accès à une nourriture saine, la commodité, le confort, les événements météorologiques extrêmes et l'interaction et l'intégration sociale.



Habitat sauvage



Campagne



Ville

Préserver et mettre en valeur les espaces verts

...les espaces verts peuvent permettre aux enfants de réfléchir plus clairement et de s'acclimater plus efficacement au stress.

Nature Count, Canadian Urban Institute and the Natural Spaces Leadership Alliance, p. 19



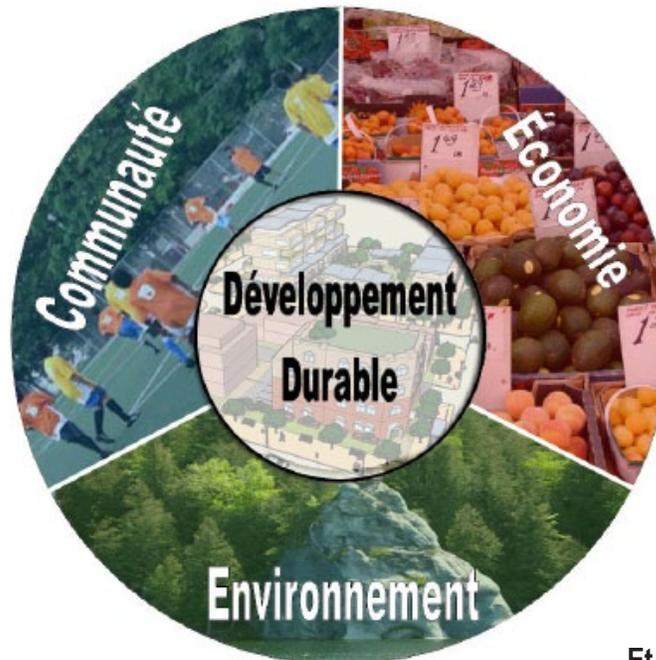
Et si...?

Et si... nous aménagions et concevions nos collectivités dans le but de créer plus de liens entre les gens, les lieux et l'environnement?

Et si... nous réalisons un aménagement améliorant l'accès facile à une nourriture saine et la sécurité alimentaire dans les centres urbains?

Et si... nous concevions des maisons éco-énergétiques qui sont adaptées à des personnes de tout âge?

Et si... nous aménagions des systèmes de transport ruraux qui offrent des services fiables et qui rend plus intéressante la possibilité de vivre et de travailler en milieu rural?



Et si... nous concevions des rues, des boulevards et des trottoirs qui sont plus sûrs et plus agréables et qui tiennent compte à la fois des besoins des piétons, des cyclistes et des automobilistes?

Et si... nous faisons de l'aménagement dans le but de mettre en valeur et de protéger notre capital naturel : parcs, biodiversité et habitats sauvages?

Et si... nous concevions nos quartiers de telle sorte qu'une panoplie de services et d'installations soient facilement accessibles à pied ou à vélo?

Et si... nous aménagions et concevions des collectivités qui laissent une empreinte écologique beaucoup plus modeste?



L'environnement physique est un important facteur qui exerce une influence sur la santé physique et psychologique des gens. Créer des environnements adaptés, en tenant compte de tous les âges au moment de la conception des espaces extérieurs et des bâtiments, peut engendrer un bien-être physique accru et une meilleure qualité de vie, permet de tenir compte de la personnalité et du besoin d'indépendance des gens, d'encourager les interactions sociales et de permettre aux gens de mener à bien leurs activités de tous les jours.

Initiative des collectivités rurales et éloignées amies des aînés : un guide.
Ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des aînés, p. 11, 2006
http://www.phac-aspc.gc.ca/seniors-aines/pubs/age_friendly_rural/index_f.htm

L'influence urbaine

Les professionnels de la santé pressent les gens de devenir physiquement plus actifs. Incorporer de l'exercice physique aux déplacements de tous les jours constitue probablement une des façons les plus simples d'y arriver. C'est aussi un secteur dans lequel les autorités locales peuvent avoir une influence importante sur la santé.

I&DeA – Building Health, Improvement and Development Agency for Local Government, www.idea.gov.uk



CHAPITRE 3 : Le leadership municipal

L'aménagement de collectivités viables peut se faire de diverses manières. Ce chapitre présente trois éléments essentiels de l'aménagement qui peuvent aider les municipalités de tout genre à réfléchir à la restructuration de leur environnement bâti en vue de favoriser de saines habitudes de vie.

La liste de contrôle municipale : des idées aux actions est utile à cette fin et ajoute de l'information aux descriptions générales qui accompagnent les trois éléments essentiels. La liste de contrôle doit être revue en fonction des priorités, des besoins, des préférences et de l'expérience en développement durable de la collectivité.



1. Un processus d'aménagement intégré

Beaucoup de municipalités commencent par rassembler un grand nombre d'interlocuteurs pour accroître leur capacité à équilibrer leurs besoins environnementaux, économiques, sociaux et culturels, et pour arriver plus facilement à gérer et à coordonner l'aménagement et la conception architecturale de leur collectivité. Cette approche s'accorde bien avec un monde de plus en plus complexe et interdépendant, où les objectifs sont plus facilement atteignables grâce à la combinaison des ressources : temps, personnel, financement, compétences, connaissance et expérience, et grâce à l'élaboration de réseaux où les membres collaborent sans se soucier des frontières sectorielles, géographiques et politiques.

Il est toujours difficile de concilier des intérêts multiples et divergents. Par contre, l'expérience municipale révèle que ce processus permet d'économiser le temps perdu en conflits, tout en trouvant des solutions négociées qui répondront à une vision commune et se traduiront par les actions nécessaires à la concrétisation de cette vision.

Bref, le développement durable, dans la mesure où l'on vise la santé des collectivités, est mieux servi par une approche participative qui engage activement les intéressés dans le discernement des problèmes et dans la quête de solutions. De cette façon, on établit des bases significatives et inclusives pour la définition des priorités et des actions dans toute la collectivité, ainsi qu'un appui durable aux modifications qui seront apportées.

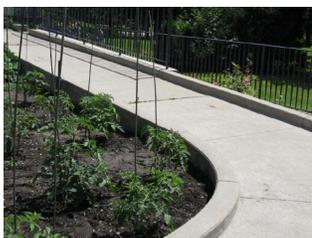


Viellir sans déménager

En vieillissant, les gens voient leurs besoins changer en matière d'habitation. Construire des maisons pour des gens qui souhaitent rester chez eux en vieillissant demande une architecture qui prévoit les problèmes de mobilité que les propriétaires ou leurs invités pourraient éprouver...

Une architecture adéquate pourra s'adapter à l'évolution des besoins de ses occupants. Grâce à une bonne planification, on peut prévoir la multitude d'obstacles qui attendent les gens à mobilité réduite.

ARRAIS, Pedro, chroniqueur du Times, « A View to Aging in Place », www.househunting.ca



2. Évaluation de la collectivité

Une évaluation de la collectivité menée de concert avec les intervenants et les partenaires permet de faire le point sur la situation actuelle de la collectivité. À partir des renseignements ainsi recueillis, les municipalités peuvent :

- établir une base de référence à partir de laquelle les progrès
- peuvent être mesurés,
- reconnaître les obstacles, les limites et les ouvertures,
- établir des priorités parmi les modifications recommandées,
- se concentrer sur les actions à entreprendre,
- évaluer les ressources disponibles,
- nommer des partenaires et des leaders qui seront chargés d'établir et de maintenir l'engagement et la motivation au sein de la collectivité.

3. Planification de l'en action

Les actions entreprises après une évaluation fournissent l'occasion de promouvoir publiquement un projet et de continuer à éveiller l'intérêt de la population tout en allant chercher son soutien à long terme. Les actions peuvent prendre plusieurs formes, dont celles des **actions à court terme** et celles de la **planification à long terme**.

Actions à court terme

On peut obtenir l'approbation de la collectivité et des résultats relativement rapides grâce à de petites étapes (cinq ans ou moins). Ces projets en petites étapes ne permettent pas seulement d'apporter des changements dans des délais plus faciles à gérer, mais ils peuvent aussi servir de déclencheurs à d'autres projets. Ils n'ont pas besoin d'être de la plus haute priorité ou de la plus grande urgence, mais idéalement, ils doivent :

- résoudre une question relative à la santé,
- adhérer à un principe déclaré (vie active, air propre, économie de l'énergie ou de l'eau),
- être réalisés selon les ressources et les préférences de la collectivité,
- être réalisables dans un délai relativement court,
- présenter des occasions de partenariat.
- contribuer à l'objectif général de la santé de la collectivité.
-



Exemples d'actions à court terme :

- **Embellissement de sentiers ciblés** par le biais de travaux d'entretien, d'éclairage accru et de panneaux de signalisation clairs (sécurité et activité).
- **Embellissement d'espaces publics ciblés** par la présence de trottoirs, de lampadaires à hauteur humaine, de bancs publics, d'arbres, de pistes cyclables, de ralentisseurs, de droits de passages texturés, de voies guidées et d'art civique (accès, confort, sécurité et culture).
- **Création et remise en état de terrains de jeux** et des espaces récréatifs du quartier pour les enfants, ce qui commande la présence de bancs pour que les adultes puissent surveiller (sécurité et interaction sociale).





Planification à long terme

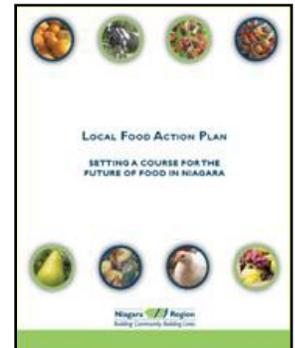
La planification à long terme permet d'établir les buts, les stratégies et les actions à associer à des délais à long terme pour la mise en œuvre et l'achèvement des projets (entre 10 et 20 ans ou plus). Dans ces circonstances, un processus d'aménagement intégré dès le départ contribuera à un engagement plus poussé de la part des intervenants et du public envers les calendriers des projets liés à la santé et au développement durable, tout en favorisant un sentiment de responsabilisation plus grand envers la collectivité. Des engagements définis peuvent contribuer à attirer des investissements ainsi que des travailleurs compétents et avertis, avec leur famille dans la collectivité.

Exemples de planification à long terme :

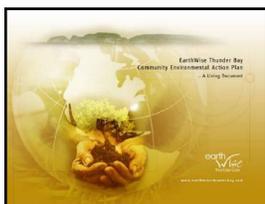
- **Plans de transport pour l'agglomération collectivité ou toute la région** afin de créer des réseaux de transport multimodaux qui soutiennent la croissance à long terme et les objectifs d'aménagement.
- **Plans de consommation d'énergie de la collectivité** visant à évaluer les options d'aménagement et de conception architecturale de la collectivité qui permettent une utilisation et un approvisionnement en énergie plus économes dans la collectivité.
- **Plans de conservation** visant à protéger, à maintenir et à mettre en valeur les caractéristiques du patrimoine naturel et ses fonctions écologiques.
- **Plans de rurbanisation** visant à concevoir une utilisation plus efficace des bâtiments, des terrains et des infrastructures.
- **Plans d'action pour la viabilité de la campagne** visant à soutenir et à renforcer les collectivités agricoles et rurales tout en créant des occasions de développement social, culturel, environnemental et économique.
- **Lignes directrices de l'architecture rurale** visant à préserver et à mettre en valeur l'identité, le caractère, la fonction et la taille des villages et l'aspect de ses bâtiments ainsi qu'à développer ses points de contact avec l'environnement.

Au cours du processus de conception de vos plans et de vos projets, il est important de tenir compte des points suivants :

- **Votre vision** : Que voulez-vous faire? Pourquoi? Pour qui?
- **Votre mission** : Quel résultat exactement visez-vous?
- **Vos buts** : Correspondent-ils à votre vision?
- **Vos objectifs** : Comment allez-vous atteindre vos buts?
- **Vos stratégies** : Comment vos objectifs peuvent-ils être accomplis?
- **Vos plans d'action** : Qu'est-ce qui sera effectué? Quand? Par qui?
- **Vos indicateurs de rendement** : Vos buts sont-ils en voie d'être atteints?



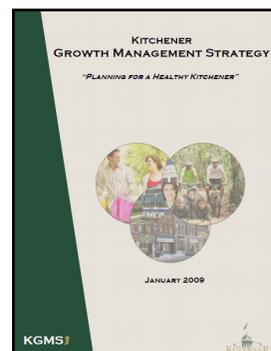
Plan d'action pour une alimentation locale de la région de Niagara



Plan environnemental d'action détaillé de Thunder Bay



Waterfront Toronto Best Practice Guide Parks and Open Space Design



Plan de gestion de la croissance de Kitchener



Place de la Ville de Carleton : système de délivrance de permis d'exploitation 2008-50



Liste de contrôle municipale : des idées aux actions

1. Un processus de planification intégré

Avez-vous...

- créé une liste des personnes et des organisations qui peuvent vous conseiller et vous aider dans votre projet de collectivité en santé?** Exemples :
 - Professionnels de la santé, de la santé publique, des services sociaux et de l'application de la loi
 - Entreprises locales y compris à domicile (rurales, agricoles et urbaines)
 - Groupes communautaires et particuliers
 - Agents de développement du secteur résidentiel, institutionnel, commercial ou industriel
 - Architectes, architectes-paysagistes, concepteurs et ingénieurs
 - Agences de transport, services des parcs et des loisirs et centres communautaires
 - Organismes sans but lucratif et représentants du gouvernement

- pensé à d'éventuels partenariats?** Exemples :
 - Organismes publics, privés et sans but lucratif

- conçu des stratégies de communication et des messages clés qui expriment la raison d'être de votre projet de collectivité en santé?**

- convenu des règles de conduite et du mandat avec les autres intervenants?** Exemples :
 - Assimilation du message, partage

- pensé à concevoir un ensemble de principes directeurs pour la collectivité, en concertation avec les intéressés, les partenaires et les membres de la collectivité, en guise de point de départ pour la compréhension et le positionnement de votre concept local de collectivité viable et en santé?**

Par exemple, les principes peuvent porter sur ce qui suit :

 - une définition de la collectivité et de la santé qui dépasse la simple absence de maladies ou d'infirmités,
 - une vision commune de la collectivité basée sur des considérations culturelles, historiques, environnementales, sociales et économiques,
 - une attention portée à la modification des modes d'utilisation du terrain en fonction de l'aménagement et de l'architecture des bâtiments, des rues et des quartiers, qui favorisent l'amélioration de la santé humaine physique et psychologique,
 - les attentes relatives à la participation de la collectivité et aux partenariats
 - une priorité accordée aux investissements dans les actifs et les ressources de la collectivité, à l'amélioration de la santé et à la réduction des ressources attribuées à la guérison de maladies qui peuvent être prévenues, au soutien des entreprises rurales, locales, agricoles et urbaines, ou à la concertation régionale visant à maximiser et à partager les ressources,
 - une orientation en faveur d'environnements verts, propres et interconnectés, ainsi que d'une amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et des sols, et de pratiques saines pour l'environnement chez les citoyens, les ménages et les entreprises,
 - la volonté de concevoir des indicateurs, des bulletins ou des journaux de bord afin de surveiller l'évolution des choses en fonction des buts établis et de fournir des renseignements à jour, fréquents et exacts aux partenaires, aux intervenants et à la population.

- pensé à des formes de mobilisation populaire qui pourraient probablement bien fonctionner dans votre secteur?** Exemples :
 - Petits groupes de travail, réunions « autour de la table de cuisine », assemblées publiques, sondages en ligne ou porte à porte, groupes de discussion électroniques, médias participatifs (Facebook, YouTube, wikis), webémissions, charrettes d'urbanisme (pour adultes, adolescents et enfants), séances de groupe de réflexion,,,



- pensé aux moments adéquats pour les mobilisations populaires dans votre secteur?** Exemples :
 - Le jour, en début de soirée ou la fin de semaine...
- déterminé des approches pour assurer une vaste participation?** Exemples :
 - Formation de petits groupes de discussion diversifiés plutôt que de grands groupes de discussion
 - aux vues similaires
 - Participation de membres de la collectivité, de partenaires et d'intervenants pour la réalisation ou l'animation des ateliers
 - Stratégies d'intégration ethnoculturelle
- conçu un calendrier de consultations en collaboration avec vos partenaires et avec les autres intéressés?**
- fait en sorte que les décisions qui découlent de ce processus reflètent l'apport des partenaires, des intervenants et des membres de la collectivité?**
- élaboré des stratégies assurant des communications fiables, des suivis et la diffusion des renseignements auprès des participants et de la collectivité?**

2. Évaluation de la collectivité

Avez-vous...

- réfléchi aux dimensions spatiales de l'aménagement que vous projetez?** Exemples :
 - Lots, îlots, bâtiments, rues, quartiers, collectivités, région, pays...
- décidé à quel moment vous alliez consulter la collectivité?**
- dressé la liste des sources pour la collecte des données?** Exemples :
 - Recensement
 - Inventaires et cartes de l'utilisation du territoire, systèmes d'information géographique et imagerie par satellite
 - Données sur la qualité de l'air, de l'eau et des sols
 - Connaissances et mémoires collectives
 - Rapports de collision, de blessures et de décès dus à la circulation
 - Rapports sur la criminalité
 - Renseignements sur la santé recueillis par les gouvernements et les organismes sans but lucratif
 - Recherches et revues scientifiques
- déterminé des sources de renseignements sur Internet qui expliquent comment différentes organisations ou administrations locales évaluent leurs collectivités ou le progrès accompli?** Exemples :
 - Outils de mesure de l'empreinte carbone
 - Listes de contrôle des aspects de l'aménagement qui favorisent la marche à pied, qui sont visent à accommoder les personnes de tout âge et qui contribuent à l'activité physique et au collectif développement durable
 - Modèles de feuilles de calcul (ex. : analyse du transport)
 - Outils d'évaluation de la santé



- déterminé les obstacles au changement?** Exemples :
 - Lois et règlements en place
 - Dimension émotive de certaines décisions au sein de la population collectivité
 - Ressources (financement, personnel, bénévoles)
 - Résistance au changement
 - Langues
 - Ressources naturelles limitées (ex. : sources d'eau, terres arables)
- réfléchi à des sources de financement possibles pour vous aider dans votre projet de collectivité en santé?**
- évalué les politiques, les règlements, les lignes directrices, les programmes et les activités d'aménagement du territoire pour vérifier s'ils contribuent ou s'ils nuisent à l'atteinte de vos objectifs de collectivité?**
- déterminé les forces et les faiblesses de votre collectivité ainsi que les occasions d'action?**
- réfléchi aux points sur lesquels vous pourriez concentrer vos efforts, notamment des projets de démonstration?** Exemples :
 - Accessibilité pour tous les âges (voies piétonnières, pistes cyclables, bâtiments)
 - Sécurité de la collectivité (trottoirs, éclairage des rues, accotements, ralentisseurs, feux de circulation)
 - Installations collectives (mobilier urbain, art civique, espaces publics)
 - Hygiène de l'environnement (aménagement visant à amoindrir les répercussions des pluies torrentielles, décontamination des terrains)
 - Choix judicieux pour la construction de logements (secteurs en besoin ciblés et efficacité énergétique)
 - Création des corridors de transport en commun (augmentation du nombre d'avenues, de corridors et de nœuds)
 - Activités pour les adolescents et les enfants (terrains de jeux, installations récréatives et culturelles)
 - Amélioration des rues commerciales pour soutenir les entreprises locales
 - Infrastructures favorisant la communication à ultra-haute vitesse (en zone rurale, agricole et urbaine)
 - Mesures favorisant le cyclisme en campagne (exemple : réparation des nids-de-poule et des accotements le long des routes prévues à cet effet)
 - Politiques et lignes directrices architecturales qui renforcent les quartiers multiethniques
 - Lignes directrices municipales d'approvisionnement favorisant les sources écologiques
 - Accès à des denrées saines et sécurité alimentaire (jardins urbains, marchés publics)
- pris des décisions concernant la nature des informations et des recommandations découlant de ce processus qui seront rendues publiques, ainsi que le calendrier et les moyens de communication?**
- pensé à des acteurs du milieu qui pourraient vous aider dans la promotion et le respect d'un calendrier de collectivité en santé?**

3. Planification des actions

Avez-vous...

- élaboré votre plan en fonction des forces et des atouts de votre collectivité?**
- élaboré votre plan en misant sur la confiance, les capacités et la motivation de votre collectivité?**



- déterminé les priorités de votre collectivité?** Exemples :
 - Meilleure qualité de l'air grâce à des bâtiments à haut rendement énergétique
 - Diversification des logements pour accommoder les gens de tous âges et de toutes les classes sociales, peu important leurs capacités
 - Amélioration de la sécurité et de l'esthétisme des espaces publics et des parcs
 - Augmentation du nombre d'avenues et de corridors utilisés par le transport en commun
 - Augmentation de l'activité physique grâce à des programmes de transport durable (marche, vélo, patins à roues alignés, planche à roulettes, transport en commun)
 - Accessibilité raisonnable des boutiques et des services (à pied)
 - Amélioration de la conception et de l'apparence des rues de la collectivité (mobiliers urbains : bancs, abribus, supports à bicyclettes, toilettes publiques, distributrices à journaux, poubelles, bacs à recyclage)
 - Réutilisation, recyclage et compostage des déchets
 - Intégration de potagers aux parcs
 - Protection des espaces sauvages contre le morcellement
 - Maintien ou restauration des points de contact entre l'environnement naturel et les secteurs ruraux habités
 - Sources d'énergie renouvelable (réduction de la dépendance envers les combustibles fossiles)
 - Préservation des terres agricoles.

- repéré des possibilités de concertation avec d'autres autorités?**

- fait en sorte que les gens qui sont ou qui pourraient être touchés par les modifications, ou encore qui ne participent habituellement pas aux débats collectifs, puissent se faire entendre?**
Exemples :
 - Personnes ne parlant pas la langue de la majorité
 - Enfants et adolescents

- mis en contact les gens et les ressources qui permettraient de solidifier et d'étendre les partenariats?** Exemples :
 - Bénévoles et groupes communautaires
 - Entreprises locales, y compris les commerces à domicile (en secteur rural, agricole et urbain)
 - Organismes sans but lucratif et services de santé publique
 - Établissements (écoles, centres communautaires, centres culturels, bibliothèques).

- intégré les valeurs de votre collectivité dans vos projets et vos plans?** Exemples :
 - Scénario de croissance désiré et degré de densité architecturale (densité)
 - Choix des secteurs qui doivent être visés ou non par les aménagements (caractère judicieux de l'aménagement)
 - Exigences applications aux nouvelles constructions en matière de développement durable (obligation de construire des bâtiments verts, règlements de gestion des déchets et de démolition, aménagements contrant les effets de la sécheresse)
 - Maintien et amélioration de la biodiversité et des points de contact avec le patrimoine naturel et la biodiversité
 - Meilleurs choix concernant le transport (marche, vélo, transport en commun)
 - Nettoyage et réaffectation de sites industriels
 - Amélioration de l'efficacité des bâtiments (anciens et nouveaux) en matière de consommation d'eau et d'énergie
 - Protection des réserves d'eau et de leur qualité.

- déterminé les secteurs d'intérêts dans vos projets et vos plans?**



- déterminé les actions à entreprendre afin de parvenir à vos buts et à vos objectifs?** Exemples :
 - Espacer les éléments dans les secteurs de haute activité
 - Concevoir un plan directeur régional des loisirs qui met à contribution les municipalités rurales environnantes
 - Préparer des normes de développement vertes pour orienter les aménagements à venir
 - Créer un programme d'incitatifs financiers pour stimuler la rénovation des bâtiments afin qu'ils soient plus économes en énergie (exemple : programme de subvention ou de prêt pour l'amélioration de la collectivité, rabais sur les coûts liés au développement, annulation des taxes municipales sur les travaux ou les permis de construction qui visent le développement)
 - Aménager des secteurs centraux polyvalents (y compris dans les villages)
 - Soutenir la réalisation d'études de marché par secteur afin d'alimenter la réflexion sur les centres polyvalents
 - Concevoir des processus municipaux pour faciliter et accélérer l'élaboration de projets respectant les critères de développement durable.

- réfléchi à différentes sources de financement?**

- conçu des indicateurs du rendement pour mesurer et surveiller votre progression?** Exemples :
 - Temps passé sur la route pour se rendre au travail
 - Longueur des unités de trottoir posées ou remplacées dans les secteurs ciblés
 - Pourcentage de réduction de la rétention des pluies d'orage (à partir d'une base de référence)
 - Pourcentage de réduction des émissions de gaz à effet de serre causées par les moyens de transport (à partir d'une base de référence)
 - Superficie totale des bâtiments qui ont été réaménagés pour être plus économes en énergie
 - Évolution de l'importance relative de l'utilisation du transport en commun et du vélo par rapport à l'automobile)
 - Nombre d'édifices patrimoniaux conservés grâce à une réutilisation adaptative
 - Nombre de nouvelles installations d'art civique
 - Pourcentage d'augmentation de la circulation piétonnière dans les secteurs ciblés
 - Nombre de visites à l'hôpital relatives à des maladies respiratoires (sur une période donnée)
 - Réduction du taux d'absentéisme des employés (dans les bâtiments verts)

- conçu des outils pour vous aider dans le contrôle régulier des actions planifiées?** Exemples :
 - Outils de calcul des émissions de carbone en ligne
 - Outils de calcul des retombées économiques
 - Journaux de bord de projets
 - Bulletins

- conçu des stratégies de communication pour informer régulièrement les intéressés et la collectivité?**



Source: Waterfront Toronto, fontaines de Sherbourne Park. Concept : désinfection par ultraviolets et biofiltration de l'eau avant qu'elle ne parvienne au lac Ontario.

Économies grâce à un rendement élevé

De nos jours, les projets à la fine pointe de la technologie incorporent des pratiques à rendement élevé : aménagements atténuant les effets des eaux de ruissellement, rues vertes, réduction de l'arrosage des parterres, et moyens de conservation et de production d'énergie, autant d'éléments qui apportent des bienfaits à l'environnement.

The Key to Sustainable Planned Communities, Sustainable Land Development Today, www.sldtonline.com



La façon dont nous aménageons nos milieux de vie semble exercer une influence sur l'activité piétonnière, le poids et la tension artérielle des gens. Ces observations corroborent celles d'une somme croissante de recherches qui démontrent que l'environnement bâti a une influence sur la façon dont les gens se déplacent et sur l'activité physique qu'ils exercent au cours de la journée.

McCAN, Barbara et al., « Measuring the Health Effects of Sprawl », Smart Growth America, septembre 2003, p. 28.

Collectivités rurales

La santé est considérée comme « l'atout numéro un » des régions rurales et isolées de l'Ontario, mais également leur « problème numéro un ».

Thinking Rural and Remote, gouvernement du Canada, www.rural.gc.ca



Partager le déplaisir de la congestion

Les problèmes de circulation en Ontario ne se limite plus aux grandes agglomérations : ils touchent aussi maintenant les villes de petite et de moyenne taille. La congestion nuit à la productivité, augmente les coûts, accroît les risques en matière de santé et de sécurité et atteint la qualité de vie.

Municipal Roads and Traffic Congestion, www.orba.org

CHAPITRE 4 : Leviers de la Loi sur l'aménagement du territoire

Les questions que doivent se poser les municipalités en matière d'aménagement du territoire sont multiples. Elles concernent entre autres :

- l'urbanisation et la gestion de la croissance,
- le problème de l'exode rural et des services en région,
- le vieillissement de la population,
- l'évolution des besoins en matière de logement,
- le développement et la diversification économiques,
- la qualité de l'air, de l'eau et des sols,
- la restauration, la conservation et la mise en valeur des écosystèmes,
- la planification des transports,
- le renouvellement des infrastructures,
- les répercussions des événements météorologiques extrêmes.

La nature et le caractère prioritaire de ces enjeux varient selon la taille, l'emplacement, le caractère et l'histoire de la collectivité.

La **Déclaration de principes provinciale de l'Ontario de 2005** et les autres plans provinciaux qui présentent des orientations pour des secteurs géographiques particuliers (exemples : ceinture de verdure, moraine d'Oak Ridges, Plan de croissance de la région du Golden Horseshoe), encouragent des collectivités fortes, viables et en santé qui favorisent le bien-être en société tout en étant économiquement saines et respectueuses de l'environnement. En 2007, le principe des collectivités viables était incorporé à l'article 2 de la *Loi sur l'aménagement du territoire* en tant qu'intérêt de nature provinciale sous la forme d'une exigence concernant « la promotion d'un développement conçu pour être durable, pour appuyer les transports en commun et pour favoriser les piétons ».





Les leviers de la *Loi sur l'aménagement du territoire*

En plus des politiques de planification officielles qui orientent l'action publique en fonction de la santé des collectivités, la *Loi sur l'aménagement du territoire* comportent plusieurs leviers qui donnent des pouvoirs de planification, de conception et de développement durable direct à long terme aux autorités locales. Voici quelques-unes des dispositions qui peuvent être utilisées séparément ou en combinaison pour atteindre des buts municipaux liés à la santé et à la pérennité des collectivités.

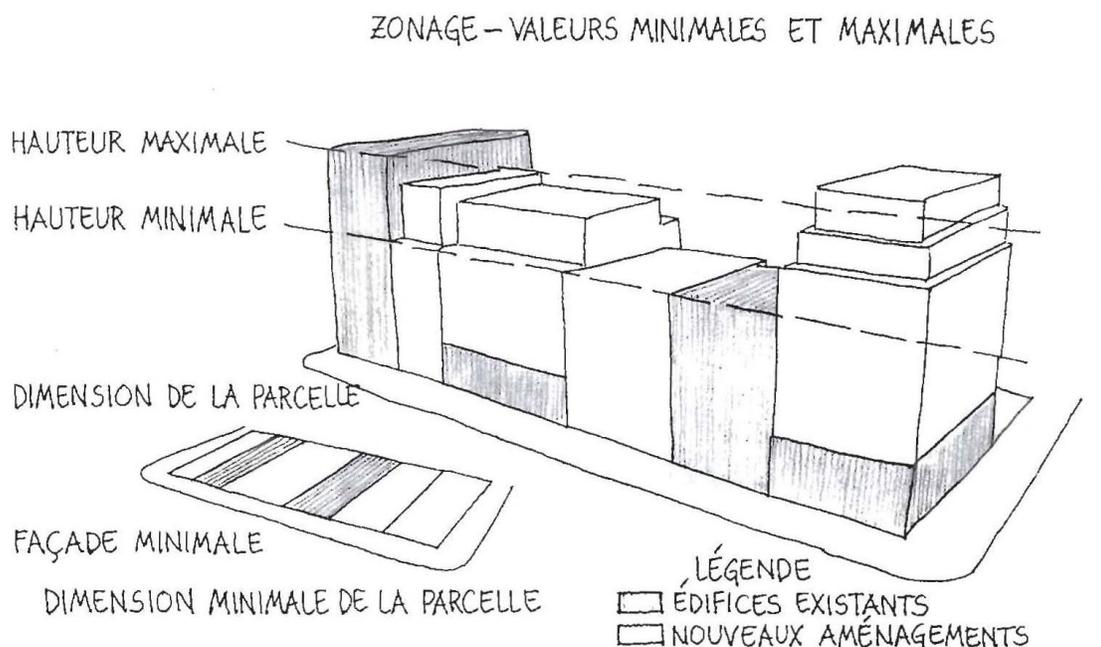
□ **Plans d'améliorations communautaires (article 28)**

Les municipalités de palier inférieur peuvent planifier des améliorations communautaires pour une partie ou la totalité de leur collectivité par le développement, le redéveloppement, l'entretien et la réadaptation de la collectivité. Ces pouvoirs étendus permettent aux autorités locales d'acquérir, de conserver, de nettoyer, de louer et de vendre des terrains dans des zones désignées et d'offrir des subventions ou des prêts incitatifs aux propriétaires fonciers et aux promoteurs afin qu'ils se lancent dans des travaux favorables à la pérennité comme l'évaluation du degré de contamination des sols, le réaménagement de bâtiments existants pour les rendre plus économes en énergie, la construction de nouveaux bâtiments avec des matériaux durables, qui respectent des normes minimales de rendement énergétique, l'amélioration de l'apparence des rues, l'élimination des obstacles aux voies piétonnières, l'installation d'équipement technologique qui utilise de l'énergie renouvelable et la réutilisation adaptée de bâtiments industriels, commerciaux et historiques.

Les municipalités de palier supérieur visées par le règlement peuvent aménager des logements à prix modiques, des infrastructures, des corridors de transport en commun, et des aménagements faisant appel à une coordination intergouvernementale, peuvent avoir lieu grâce à la participation d'une municipalité de palier inférieur ou supérieur aux programmes de subventions ou de prêts pour l'amélioration communautaire de l'une ou l'autre

□ **Normes minimales et maximales (paragraphe 34(3))**

Les municipalités adopter des règlements de zonage qui favorisent les constructions plus compactes et plus denses. En établissant une hauteur et une densité maximales et minimales des bâtiments, ainsi qu'une superficie minimale de lot, on peut utiliser plus efficacement les ressources de la collectivité telles que les terrains, les infrastructures et les services de proximité.





□ **Deuxièmes unités (articles 17, 22 et 34)**

La capacité d'aménager de plein droit des deuxièmes unités dans des maisons unifamiliales, jumelées et en rangée peut faciliter la gestion municipale de la croissance en ce qui a trait aux objectifs de densification, au nombre d'usagers du transport en commun, aux logements à prix abordable et la possibilité de rester dans son milieu malgré la vieillesse.

□ **Hauteur et densité (article 37)**

Les municipalités peuvent permettre des constructions additionnelles plus hautes et plus denses en échange d'installations, de services ou autres conformément à un règlement.

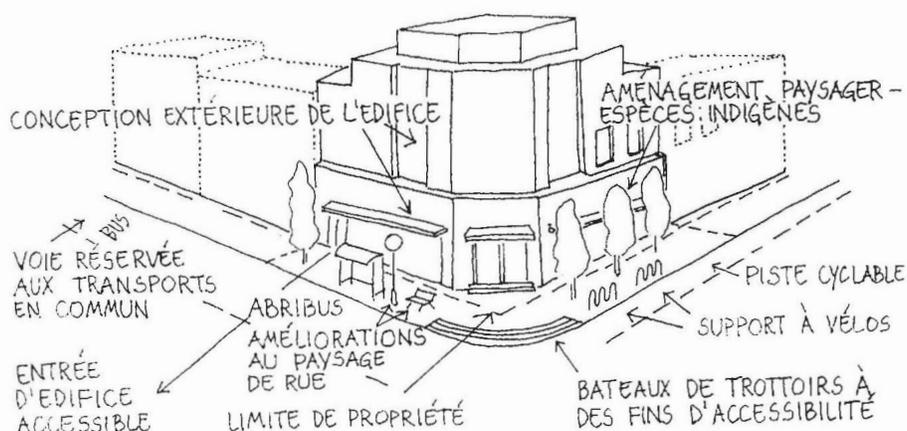
Les travaux qui bénéficient à la collectivité peuvent comprendre l'embellissement des rues (abribus, arbres, art civique, supports à vélos) et des éléments de conception architecturale durables qui peuvent aider à contrebalancer les répercussions d'un développement compact et intensifié (exemples : stores à la hauteur de la rue, trottoirs plus larges, mobilier urbain pour le confort des piétons, revêtement de la chaussée de couleur pâle afin de limiter l'absorption de la chaleur, éclairage de rue énergétiquement efficace pour réduire la consommation et les coûts d'énergie tout en limitant l'éblouissement nocturne, toits verts pour la captation de la pluie et du carbone, chaussée antidérapante, rampes et passages adaptés aux besoins des personnes handicapées et conception des trottoirs et des bordures de trottoir visant à ralentir les véhicules).

□ **Règlementation du plan d'implantation (paragraphe 41(4))**

La réglementation du plan d'implantation permet aux municipalités d'exercer une influence sur la conception des sites d'implantation en créant des décors de rues et d'ensemble qui sont attrayants, tout en restant pratiques. Les municipalités peuvent gérer la réglementation de l'implantation et la conception des sites, ce qui comprend l'emplacement et l'orientation des bâtiments pour maximiser l'exposition au soleil en hiver et maximiser l'ombrage en été, en harmonie avec les lots voisins, les rues avoisinantes, la circulation près du site et les stationnements à proximité.

Les municipalités peuvent aussi se pencher sur les détails architecturaux externes des bâtiments, ce qui comprend le caractère, la taille et l'apparence de ces derniers (exemples : sécurité grâce à des fenêtres qui permettent de jeter un œil sur la rue, ombrage des fenêtres grâce à des auvents, surplombs et balcons, façades de couleur pâle) et aménagement durable des rues adjacentes (exemples : plantes non envahissantes et résistantes à la sécheresse, rigoles de drainage biologique, parterres absorbants, pavés de granules, mobilier urbain, bretelles d'accès, mises à niveau de la bordure des trottoirs et art civique).

RÈGLEMENTATION DU PLAN D'IMPLANTATION



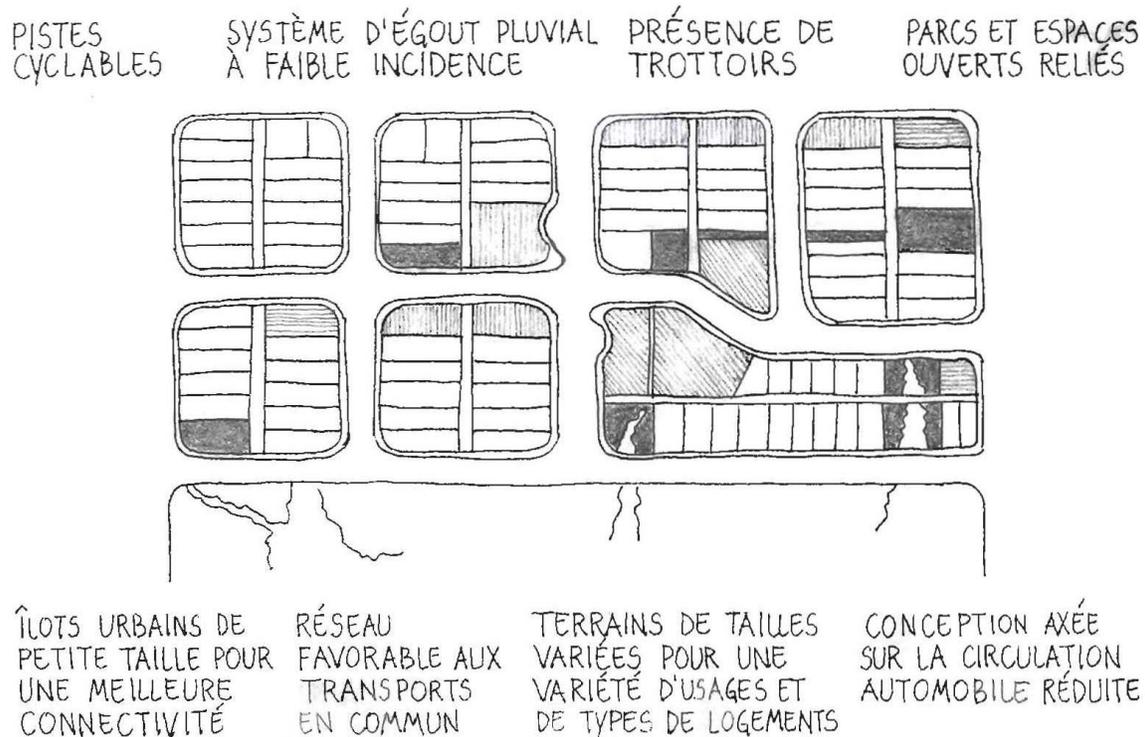


□ **Affectation de terrains à la création de parcs (paragraphe 42 (6.2))**

Lorsqu'il est impossible d'affecter des terrains à la création de parcs, les municipalités peuvent offrir une réduction des exigences de paiements en échange de l'aménagement d'installations durables. Parmi les installations possibles, citons les toits verts ou aérés, les structures externes qui procurent de l'ombre, l'utilisation de matériaux à fort potentiel réfléchissant pour les revêtements externes autres que le toit, la plantation d'arbres à ombrage dans de la terre de qualité, les systèmes non polluants de gestion des eaux de ruissellement, les technologies de production d'énergie renouvelable (exemple : chauffe-eau à l'énergie solaire) et les solutions de traitement de l'eau axées sur la conservation et la réutilisation (exemple : traitement de l'eau à l'ultraviolet).

□ **Examen et approbation du lotissement (article 51)**

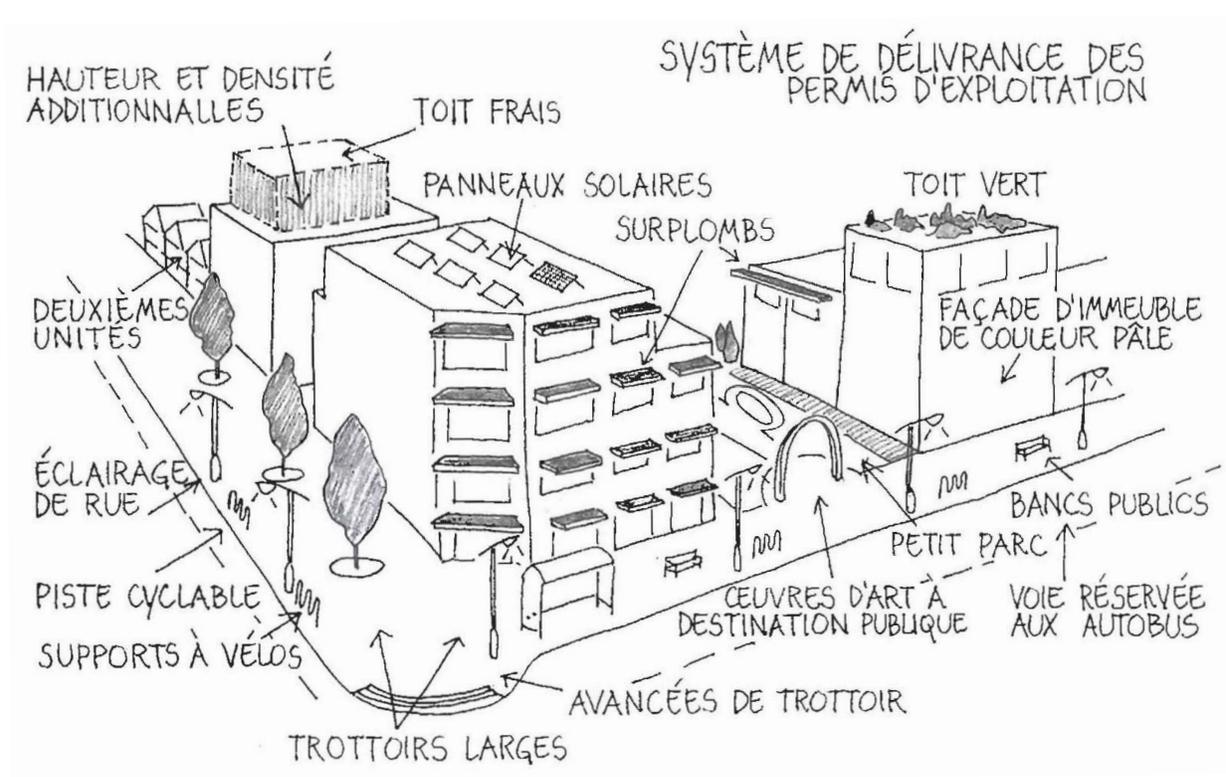
La municipalité peut se servir de ses pouvoirs d'examen et d'approbation pour évaluer la durabilité de la mise en œuvre de l'aménagement qui touche les bâtiments, les rues et les quartiers, ce qui comprend : la forme compacte des bâtiments par la réduction de la taille des lots, des pistes cyclables et des voies réservées aux piétons reliées à des sentiers de randonnée éloignés et à des espaces publics externes, l'orientation des bâtiments qui permet de capter les bienfaits du soleil, des interconnexions entre les routes qui permettent un système de transport en commun plus efficace, l'économie et la conservation d'énergie grâce à des terrains dédiés au chauffage et à la climatisation par district et la multiplication des espaces verts pour palier à l'effet d'îlot thermique et au ruissellement des eaux.





- Système de délivrance de permis d'exploitation (article 70.2 et Règl. de l'Ont. 608/06)**
 Les municipalités peuvent utiliser ce levier pour une partie ou la totalité des secteurs qui forment leur collectivité. Ce système permet des variations dans les normes minimales et maximales concernant la hauteur, la densité et le lotissement, et autorise l'imposition de toute une gamme de conditions pour la délivrance des permis d'exploitation qui sont nécessaires au moment de supprimer de la végétation, de modifier les lieux, de remblayer ou de surveiller de façon continue les eaux souterraines et l'état des terrains décontaminés. Ces dispositions assurent la santé et la sécurité publiques et la protection de l'environnement.

Les municipalités peuvent également déterminer à l'avance des mesures discrétionnaires sous réserve de critères spécifiques tels que les conditions qui régissent le développement à proximité des secteurs naturels sensibles (exemples : protection et restauration de la végétation, protection et mise en valeur du patrimoine naturel, de caractéristiques hydrologiques ou des interconnexions entre ces derniers) ou bien les nouvelles constructions (exemple : conception architecturale qui prévoit pour les revêtements des bâtiments des caractéristiques architecturales durables et favorisant la conservation d'énergie).





C'est à l'échelle communautaire que se vit la qualité de vie au quotidien. Les membres des collectivités savent instinctivement si les rues sont plus dangereuses ou non, si la sécurité d'emploi s'est améliorée ou non, si on s'occupe ou non des gens dans le besoin et si la qualité de leur air s'améliore ou se détériore.

The Nova Scotia Genuine Progress Index du Canada Atlantique
www.gpiatlantic.org/community.htm

Adaptation aux changements climatiques

« Adaptation » se rapporte aux changements qu'effectuent les personnes, les collectivités et les gouvernements en vue de réduire les risques pour la santé humaine qui seront aggravés par les changements climatiques, à savoir les inondations, les vagues de chaleur, la pollution atmosphérique et les maladies infectieuses.

Adaptation aux effets des changements climatiques sur la santé, Santé Canada,
www.hc-sc.gc.ca



Risques et changements climatiques

Comment la nature et les gens s'adapteront aux changements climatiques déterminera l'intensité de leurs répercussions sur la santé humaine. Certaines personnes et certains lieux sont menacés plus que d'autres... Les enfants en bas âge et les aînés courent les plus grands risques.

« United States Environmental Protection Agency », page des enfants, www.epa.gov

CHAPITRE 5 : Pratiques éprouvées

Le présent chapitre fait état de projets à court, moyen et long terme dont le but est d'améliorer la santé des gens par :

- un accroissement de l'activité physique,
- une amélioration importante de la qualité de l'air, de l'eau et des sols,
- la protection ou la restauration d'espaces publics qui sont sécuritaires, attrayants, facile d'accès, verts, interconnectés et intégrés à leur environnement sur tous les plans,
- La réduction des inégalités par la diversité des modes de transport, l'amélioration de l'accès à de la nourriture de qualité, un plus grand choix en matière de logement, la présence d'installations récréatives (passives et actives), des occasions de rencontre, des technologies vertes et le développement des compétences.

Il n'est pas facile d'améliorer la santé et de promouvoir le développement durable par l'intermédiaire de l'environnement bâti. L'atteinte de cet objectif nécessite une volonté politique et un effort de vision de la part des municipalités, ainsi que l'intégration de facteurs sociaux, culturels et économiques complexes. En revanche, le fait de s'atteler à cette tâche aide les municipalités à bâtir et à renforcer les assises de leur collectivité en arrivant à atteindre leurs priorités en matière de politiques publiques tout en se dotant d'une marge de manœuvre économique.

Vos investissements dans la collectivité vous sont-ils profitables?

Étapes suivantes

La prochaine étape importante est de vérifier si vos investissements pour le développement d'une collectivité durable et en santé entraînent les résultats escomptés. En concevant des indicateurs de rendement qui sont clairs, les municipalités peuvent déterminer au fil du temps ce qui fonctionne ou non. Il s'agit ensuite d'adapter le cadre de planification en fonction des nouveaux savoirs et de l'expérience, tout en permettant des ajustements en temps opportun qui permettent l'atteinte des résultats escomptés.



Études de cas

Les projets qui sont présentés ci-dessous en sont à différents stades de la planification, de la conception, de la mise en œuvre et de l'aboutissement. Ce florilège montre qu'il ne manque pas de façons innovatrices de surmonter les défis associés à l'aménagement et à la conception de collectivités en santé.

1. **British Eco-Town Initiative**, Leicestershire (Royaume-Uni)
2. **Plan énergétique communautaire**, Toronto (Ontario)
3. **Cornell – Urbanisme nouveau**, Markham (Ontario)
4. **Marais artificiel**, Cobalt (Ontario)
5. **Parc de la rivière Don**, Toronto (Ontario)
6. **Eco-Industrial Park**, Hinton (Alberta)
7. **Programme-pilote d'aménagement écologique**, Caledon (Ontario)
8. **Projet écologique de la place Phoenix**, Toronto (Ontario)
9. **Hôtel de ville vert**, Cambridge (Ontario)
10. **Projet-pilote d'éclairage des rues par DEL**, Welland (Ontario)
11. **Réaménagement du nord de la rue Main**, Brampton (Ontario)
12. **Marché des produits alimentaires de l'Ontario**, Toronto (Ontario)
13. **Queensway Community Garden**, Prince George (Colombie-Britannique)
14. **Initiative de transport en commun rapide**, Waterloo Region (Ontario)
15. **Programme d'établissement d'une politique en matière de développement durable dans les régions rurales**, Huron County (Ontario)
16. **Strait Area Transit Program**, Port Hawkesbury (Nouvelle-Écosse)
17. **Transport durable**, Peterborough (Ontario)
18. **Temiskaming Shores Active Travel Program**, Temiskaming Shores (Ontario)
19. **Systèmes d'aspiration pour les soins de santé**, Turku (Finlande)
20. **Waterfront Skate Park**, Thunder Bay (Ontario)
21. **Wheel 2 Work Whitehorse**, Whitehorse (Yukon)



1

British Eco-Town Initiative

Leicestershire (Royaume-Uni)
Population : 36 000 (prévisions)

Renseignements

Jeffrey Teerlinck
Arup Canada Inc.
160 rue Bloor Est, bureau 205
Toronto (Ontario)
Tél. : 416 515-0915
www.arup.com



Projet

Planification stratégique et conception architecturale pour des collectivités complètes selon la United Kingdom Eco-Town Initiative. Un projet de la ville de Pennbury dans le Leicestershire

Contexte

- Le projet de déclaration de principes Eco-Town, publié en novembre 2008, établit le périmètre pour l'aménagement et la conception architecturale. Une consultation publique est en cours.
- Normes exigées : Émissions de carbone nettes dues à l'aménagement égales à zéro ou moins, normes minimales de constructions des bâtiments en accord avec le Building for Life Silver Standard ou le niveau 4 du Code of for Sustainable Homes, 30 % des logements doivent être abordables, production d'énergie sur place générant une quantité de gaz carbonique minimale ou nulle, présence de systèmes de surveillance en temps réel de la consommation d'énergie, renseignements sur le transport en commun continu et accès à une large bande passante.
- Les réponses aux demandes de propositions doivent faire la preuve de l'engagement des collectivités envers le projet Eco-Town à l'aide d'une approche générale et holistique de l'aménagement et de la conception architecturale qui comprend des objectifs et des systèmes intégrés visant le développement durable.

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Planifier l'adaptation aux changements climatiques pour réduire les risques et les coûts associés aux événements météorologiques extrêmes (exemple : les zones construites doivent se trouver dans la Flood Zone 1, celle qui est la moins exposée aux inondations).
- Pour chaque habitation au moins une possibilité d'emploi accessible à pied, à vélo ou en transport en commun.

Caractéristiques sociales

- Viabilité sociale grâce à un usage polyvalent des lieux : loisirs, services sociaux, soins de santé, éducation, commerce, art, culture, bibliothèques, aires jeu, bénévolat, centres communautaires.
- Instruments culturels et sociaux à partir des moyens réels et virtuels.

Caractéristiques environnementales

- Conception architecturale des bâtiments effectuée en fonction des objectifs de l'État concernant la consommation d'énergie et les émissions de gaz carbonique.
- Réduction des gaz à effet de serre par l'aménagement d'espaces verts et de modes de transport possibles autres que l'automobile.
- Décontamination des terrains de l'armée en fonction des normes environnementales.

Caractéristiques liées à la santé

- Promotion du bien-être psychologique et physique par la présence de parcs, d'espaces verts et d'habitats naturels (40 % d'infrastructures vertes, dont la moitié du domaine public). Accès à des services d'information sur la santé pour favoriser l'indépendance des patients et améliorer les soins. Offre de soins de santé dans des contextes non traditionnels (par exemple dans des écoles ou des centres communautaires à vocation religieuse). Aménagement de jardins communautaires ou d'une ferme commerciale permettant aux gens de la région et de la collectivité de consommer des produits locaux, de faire de l'exercice et de se rencontrer. Possibilité de faire de l'exercice grâce à un réseau adapté aux cyclistes et aux piétons.



2

Plan énergétique communautaire

Toronto (Ontario)
Quartier Lawrence-Allen
Population : 3 505

Renseignements

Halsall Associates
2300, rue Yonge, bureau 2300
Toronto (Ontario)
Tél. : 416 487-5256
www.halsall.com
toronto@halsall.com



Projet

Élaboration d'un plan énergétique communautaire dans le cadre du processus de revitalisation de Lawrence-Allen, dans la banlieue immédiate de Toronto.

Contexte

- Cette banlieue de 340 hectares (800 acres) a été désignée comme prioritaire par la Ville de Toronto en 2006.
- La conception d'un plan énergétique communautaire (PEC) est en cours; on en est toutefois encore à évaluer les options.
- La densité planifiée n'a pas encore été fixée.
- Le PEC évalue les possibilités d'aménagement et de conception architecturale pour la collectivité dans une optique d'économie d'énergie. Le plan tient compte des effets de la conception architecturale et des infrastructures permanentes sur l'espace au sein d'un environnement bâti, et des facteurs techniques, réglementaires et financiers qui exercent une influence sur l'offre et l'utilisation de l'énergie.
- Le PEC porte sur un horizon de 100 ans et prévoit le respect des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Toronto : réduction de 30 % d'ici 2020 et de 80 % d'ici 2050.

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Le PEC évalue la faisabilité économique et environnementale des « industries vertes » ou des centrales électriques locales qui peuvent créer des emplois.
- Il prévoit aussi des améliorations éco-énergétiques aux infrastructures récentes et moins récentes pour réduire les coûts liés à l'exploitation des bâtiments et le coût de la vie pour les citoyens.
- La réduction de la dépendance envers les combustibles fossiles augmentera la sécurité énergétique et encouragera le développement des sources d'énergie renouvelable.

Caractéristiques sociales

- Le PEC fait appel à des intervenants de tous domaines (ex. : acteurs du milieu, politiciens, aménagistes).
- Le processus de planification et de consultation joue un rôle de sensibilisation de la population envers l'économie et la conservation d'énergie ainsi que la conception locale.

Caractéristiques environnementales

- Amélioration de la qualité de l'air intérieure et extérieure grâce à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Systèmes de distribution de l'eau économes dans les bâtiments pour réduire la consommation d'énergie nécessaire au pompage et au traitement de l'eau, et aussi pour mieux la conserver.

Caractéristiques liées à la santé

- Qualité de vie améliorée grâce à une meilleure qualité de l'eau et de l'air.
- Encouragement de l'activité physique grâce à des systèmes de transport en commun facile d'accès, à des réseaux de piétons et de cyclistes, à l'aménagement d'espaces publics de qualité ainsi qu'à la présence d'entreprises et de services situés à distance raisonnable de marche ou de transport en commun.
- Qualité de vie améliorée grâce à une orientation des bâtiments qui augmente l'exposition au soleil et, par conséquent, l'éclairage et la chaleur naturelle dans les lieux de travail.



3

Cornell – Urbanisme nouveau

Markham, (Ontario)
Population: 261,570

Renseignements

The Planning Partnership Limited
1255, rue Bay, bureau 201
Toronto (Ontario)
Tél. : 416 975-1556
info@planpart.ca
www.planpart.ca



Projet

Aménagement d'une collectivité renouvelée selon les principes du nouvel urbanisme.

Contexte

- Quartier entièrement planifié de 600 hectares (1 500 acres) comportant toute une gamme de types de logement, dont la possibilité de vivre en habitation-travail, des services, des installations, des boutiques et de nombreux emplois.
- L'aménagement y est axé sur le transport en commun; un axe principal relie Cornell aux nouveaux quartiers situés à proximité : Greensborough, Berczy et Wismer.
- Cornell compte se doter d'un système de transport en commun rapide et léger.
- Principales politiques : plan directeur de 1993-94 (mis à jour en 2005), plan secondaire de Cornell (2008) et lignes directrices de l'urbanisme visant l'ensemble de la collectivité.
- Un plan de conception communautaire est en cours d'élaboration au moyen d'un processus de planification intégré.

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- La densité accrue apporte des revenus fiscaux supplémentaires à la municipalité.
- L'acceptation par la collectivité des nouveaux aménagements (système de quadrillage perméable des rues, allées, retraits limités, lots plus étroits, espaces publics attrayants, combinaison des types de logement, densités accrues) établit un précédent pour les projets de développement à venir
- Les possibilités d'emploi (jusqu'à 3 000 emplois) vont agrandir l'assiette fiscale municipale

Caractéristiques sociales

- Occasions de contacts sociaux organisés ou spontanés grâce à la présence d'espaces publics accessibles et de rues piétonnières.
- Augmentation de la sécurité grâce à des logements conçus pour permettre aux occupants de voir ce qui se passe dans la rue (exemples : maisons avec vérandas qui font face à la rue et garages situés à l'arrière des terrains).
- Variété des types de logement améliorant l'éventail des choix et permettant aux personnes vieillissantes de rester dans le quartier.
- Voisinage vivant caractérisé par des groupes sociaux actifs et par un fort sentiment d'appartenance à la collectivité.

Caractéristiques environnementales

- Empreinte carbone réduite grâce à des aménagements plus compacts, à des rues conçues en fonction des piétons et des cyclistes et à la protection des atouts écologiques et patrimoniaux.
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce au transport en commun, à l'aménagement de zones d'emploi, à la proximité des commerces et des services (5 ou 10 minutes) et de quartiers accueillants pour les piétons.

Caractéristiques liées à la santé

- Les parcs, les équipements publics, la proximité du transport en commun et la présence de boutiques et de services favorisent l'activité physique (marche, vélo).
- Les rues sécuritaires aménagées en fonction des piétons, les boulevards agrémentés de verdure, les terre-plein et les arbres dans la rue contribuent à ralentir la circulation et réduisent les risques de collisions.
- Les occasions de contact et d'intégration sociale sont améliorées.



4

Marais artificiel

Cobalt (Ontario)
Population : 1 229

Renseignements

Steph Palmateer
Directeur général de l'administration
Ville de Cobalt
Cobalt (Ontario)
Tél. : 705 679-8877
www.cobalt.ca



Projet

Premier marais artificiel au Canada conçu pour traiter les eaux d'égouts brutes et les eaux usées et fonctionnant à l'année.

Contexte

- Un processus d'évaluation environnementale a permis de constater que l'aménagement d'un marais artificiel constituait la solution préférée par la collectivité pour traiter les eaux usées.
- Le ministère de l'Environnement a délivré un certificat d'autorisation de 5 ans pour l'exploitation du marais, accompagné d'un programme de surveillance et de recherche obligatoire pour 5 ans également (2001 à 2006), ce qui s'est traduit par des améliorations opérationnelles au fil du temps.
- La surveillance des marais a permis aux scientifiques de mieux comprendre le fonctionnement des marais artificiels dans un climat nordique aux froids extrêmes.
- Processus du système : sédimentation, filtration, absorption, précipitation chimique, décomposition et dégradation des déchets par des micro-organismes.
- Composantes de base du traitement: chambre de dessablage et broyeur, entretien du bassin d'entrée et trois bassins marécageux.
- Les eaux usées de la ville sont traitées à un taux de 900 m³ par jour et les effluents se déversent au taux moyen de 630 m³ par jour.
- Coût d'investissement : 3,9 millions de dollars (sans compter les coûts liés aux améliorations)

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Réduction des coûts de construction, d'exploitation et d'entretien correspondant à environ 300 000 dollars par année.
- La municipalité fait preuve de leadership en apportant cette valeur ajoutée à l'environnement.

Caractéristiques sociales

- Amélioration des occasions de faire de l'exercice et de profiter du plein air dans le secteur (randonnées, observation de la nature).

Caractéristiques environnementales

- Colonisation intensive par les plantes et les animaux : 71 espèces de plantes (massette, lentille d'eau, herbages graminées), 41 espèces d'oiseaux (carouge à épauettes, chevalier grivelé et canard malard), 7 espèces d'amphibiens (grenouille léopard, grenouille verte), mammifères (raton laveur, rat musqué). Les populations d'espèces animales et végétales sont stables.
- Pour les cinq premières années, les prévisions ont été surpassées. La qualité de l'eau indique que la charge de la demande biochimique en oxygène (DBO5) et le total des solides en suspension (TSS) sont inférieurs aux objectifs.
- Les marais jouent un rôle de puits de carbone.

Caractéristiques liées à la santé

- Amélioration de la qualité de l'air grâce à l'utilisation réduite d'énergie et de produits chimiques normalement nécessaire au fonctionnement des usines d'épuration traditionnelles.



5

Parc de la rivière Don

Toronto, (Ontario)
West Don Lands neighbourhood
Population : 11 000 projeté

Renseignements

Waterfront Toronto
Toronto (Ontario)
Tél. : 416 214-1344

www.waterfronttoronto.ca



Projet

Infrastructure communautaire écologique et récréative dans le quartier de West Don Land.

Contexte

- Un site de 7,9 hectares (19,5 acres) situé le long de la rivière Don.
- Le parc sera réinventé par la maximisation de son utilité, de sa fonctionnalité, de sa convivialité, de sa créativité et de son aménagement. Il servira de barrière contre les inondations et sera relié à un espace vert naturel.
- Processus : Projet de Waterfront Toronto (WT) sous l'examen technique du service des parcs de la Ville de Toronto, examen de l'aménagement par un comité d'évaluation de WT pour vérifier le respect des critères en matière de durabilité et d'excellence de l'aménagement.
- Principales politiques de WT : plan d'aménagement de West Don Land, cadre de durabilité 2005, exigences en matière de bâtiments verts, plan de gestion environnemental et guide des pratiques éprouvées pour l'aménagement des parcs et des espaces verts.

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Augmentation de la valeur des propriétés environnantes.
- Ressource collective qui attirera des entreprises axées sur le savoir et la créativité, les visiteurs et les touristes.
- Développement du capital naturel par la création d'une prairie urbaine et d'espaces marécageux.

Caractéristiques sociales

- Lieu de rencontre ouvert toute l'année qui offrira des occasions de s'amuser et de flâner aux gens de tous âges et de toutes conditions.
- Création d'un sentiment d'appartenance.
- Existence d'un cadre de planification plus intégrateur et transparent grâce à un processus de planification intégrée et à la consultation populaire.

Caractéristiques environnementales

- Retrait du terrain de la plaine inondable pour une période de 100 ans.
- Implantation d'arbres et de plantes créant un habitat naturel terrestre.
- Réduction de l'utilisation de l'automobile puisque le parc et ses secteurs récréatifs ne seront accessibles qu'à pied, à vélo et par transport en commun.
- Régénération d'un vieux secteur industriel abandonné et contaminé.
- Processus consistant à capter l'eau des précipitations, des marais et des fontaines pour la désinfecter aux ultraviolets et l'emmagasiner à des fins d'irrigation.

Caractéristiques liées à la santé

- Interconnexions entre un réseau de sentiers (dont un accès sous le corridor ferroviaire de Bala) et les quartiers et les infrastructures situés à proximité créant des occasions de marcher et de faire du vélo.
- Vaste prairie urbaine, marais, espace gazonné ouvert, fontaines, pavillon, amphithéâtre informel, parc de planche à roulettes, terrain de jeux et piste d'athlétisme encourageant l'activité physique et les interactions sociales.



6

Eco-Industrial Park

Hinton, Alberta
Population: 10,000

Renseignements

Stephen Hanus
Chef de projet et des biens immobiliers
Town of Hinton
Hinton (Alberta)
Tél. : (780) 865-6047
www.eip.hinton.ca



Projet

Premier parc éco-industriel au Canada

Contexte

- Principales politiques : Dispositions de 2005 portant sur le secteur éco-industriel d'après le règlement de zonage sur l'aménagement et lignes directrices du développement : obligations visant une activité éco-industrielle, des toits verts, des stationnements réservés aux véhicules éco-énergétiques, les retraits réduits pour un aménagement plus dense, l'orientation des bâtiments face au soleil et une conception éco-énergétique qui comprendra le branchement à un réseau de distribution d'énergie de district.
- Le parc éco-industriel de 43,7 hectares (108 acres) sera construit en trois phases (32,4 hectares (80 acres) réservés aux infrastructures et 11,3 hectares (28 acres) réservés à des parcs et à des réserves écologiques). Le parc se divise en trois sous-secteurs comportant des critères distincts en ce qui concerne le caractère, l'aménagement et le rendement. La phase 1 sera terminée à la fin de la saison de construction 2009.
- But : Établir des nouveaux systèmes et de nouvelles normes de rendement environnemental afin de créer un avantage concurrentiel pour les entreprises.
- Outils de soutien municipaux : Guide pour les promoteurs et liste d'aménagistes écologiques professionnels en ligne.
- Fonds verts municipaux : 5,5 millions de dollars en subventions et en prêts à faible taux d'intérêt pour la mise en oeuvre (construction et conception).

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Stratégie de développement économique qui comprend un aménagement écologique, des investissements en infrastructures vertes et une synergie en ce qui concerne les produits secondaires grâce à un service de réseautage sur place qui permet de tirer profit de la conversion des produits inutiles et des rebuts en ressources utilisables
- Tailles de lots multiples pour encourager la combinaison de différents types d'entreprises autorisées (aquaculture, serres, service de garde...).
- Économies grâce aux infrastructures vertes (disponibilité d'eau non potable, conception éco-énergétique des bâtiments, réseau d'égouts de petit calibre, rigoles de drainage biologiques et corridors pour des infrastructures vertes à venir telles que l'énergie de quartier et le transport des eaux usées).

Caractéristiques sociales

- Quarante pour cent moins de routes que les parcs industriels traditionnels, ce qui encourage la marche et la détente le long des voies piétonnières et des sentiers récréatifs.
- Création d'espace par l'aménagement du site afin de produire une image de ville située dans un « secteur de montagnes » au caractère distinct.

Caractéristiques environnementales

- Préservation et mise en valeurs des secteurs écologiques, ce qui comprend les corridors de passage pour les animaux sauvages, les milieux riverains sensibles, les marécages, l'habitat du wapiti et la création de milieux humides.
- Répercussions environnementales réduites grâce à un aménagement qui tient compte de la nature et des normes de gestion des déchets et de construction (sentiers qui seront construits avec du caoutchouc recyclé).

Caractéristiques liées à la santé

- Sentiers des sous-sections reliés au réseau de sentiers environnant et aux parcs, favorisant des modes de vie sains par la pratique de la marche et l'utilisation du vélo.
- Bâtiments orientés vers le soleil pour améliorer l'éclairage intérieur.



7

Programme-pilote d'aménagement écologique

Caledon, (Ontario)
Population: 58,000

Renseignements

Sara Peckford
Agente du progrès environnemental
Ville de Caledon
Caledon (Ontario)
Tél. : 905 584-2272 poste 4269

www.town.caledon.on.ca



Projet

Programme d'aménagement industriel et commercial écologique par la réduction des redevances d'aménagement

Contexte

- Printemps 2008 : Projet-pilote d'un an qui offre une réduction des redevances d'aménagement pour les nouveaux projets d'aménagement industriels et commerciaux qui respectent la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design).
- Réductions : Certifié LEED : 20 %; LEED argent : 22,5 %; LEED or : 25 %; LEED platine : 27,5 %.
- État du programme : Le 29 juin, le conseil a approuvé la poursuite de ce programme en recommandant de le rendre plus efficace (exemple : élaboration de ressources éducatives telles que des études de cas locales sur des bâtiments verts comprenant des données sur les coûts par rapport aux avantages, ainsi que des risques et de la fiabilité).
- Première année de mise en œuvre : Bâtiment industriel dont l'objectif est d'obtenir la certification LEED-CS (noyau et enveloppe) argent, grâce à des caractéristiques telles qu'un toit durable et recyclable peint en blanc pour améliorer l'isolation et réduire les besoins en équipement de climatisation, un éclairage éco-énergétique T5, du béton recyclé pour la base granulaire servant à construire le stationnement, la limitation des rebuts de construction et la plantation d'espèces végétales résistant à la sécheresse.
- Le personnel de la Ville concevra une étude de cas de bâtiment vert basée sur le bâtiment industriel participant.

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Aide à contrebalancer la charge des coûts « verts » pour les promoteurs.
- Procure des incitatifs qui attirent des investissements en construction tout en produisant des répercussions environnementales plus faibles.
- Permet des économies de coûts du cycle de vie en raison de coûts réduits en électricité, en chauffage, en climatisation et en évacuation des eaux usées et des déchets.
- Réduction des activités d'entretien et d'exploitation du bâtiment.
- Réduction des pressions sur les infrastructures municipales.

Caractéristiques sociales

- Participation de la collectivité à l'élaboration du programme, notamment par de nombreuses consultations publiques.
- Leadership municipal dans la conception de bâtiments verts.

Caractéristiques environnementales

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Réduction de la consommation de l'eau grâce à une gestion des eaux pluviales améliorée et au traitement de l'eau.
- Réduction de la quantité de déchets acheminés au dépotoir grâce à l'amélioration des pratiques de gestion des déchets.
- Protection et conservation de l'environnement par la conception, la construction et l'entretien des bâtiments.

Caractéristiques liées à la santé

- Qualité de vie améliorée grâce à un environnement de travail plus sain



8

Projet écologique de la place Phoenix

Toronto, (Ontario)
Parkdale Neighbourhood
Population: 50,600

Renseignements

Rod Layman
Bureau de la gestion immobilière
Toronto (Ontario)
Tél. : 416 532-1191
green@phoenixplace.com
www.greenphoenix.ca



Projet

Logements locatifs abordables grâce à des constructions écologiques. Place Phoenix, 1335 et 1339 rue King Ouest

Contexte

- Ajout de 21 logements à un immeuble locatif de 136 logements.
- Principales sources de financement : trois ordres de gouvernement, fondations privées, campagne de souscription, subventions, prêts et Parkdale United Church Foundation.
- Utilisation d'un processus de conception intégrée afin de faire participer la collectivité et les résidents à l'élaboration d'un plan directeur et à la conception de nouvelles constructions et de rénovations.
- Évaluation des éléments de conception en fonction des normes Green Globe™ Gold.

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Économies d'énergie : Système de chauffage et de climatisation à eau (44 000 \$ par année), isolation et finition extérieure (7 180 \$ par année), fenêtres à triple vitrage de haut rendement (8 047 \$ par année), murs accumulateurs de chaleur (4 800 \$ par année), approvisionnement en air frais et évacuation (29 950 \$ par année), remplacement des installations d'éclairage par des moyens plus économes (3 400 \$ par année).

Caractéristiques sociales

- Location de studios à un prix inférieur à celui du marché (pas de subventions déterminées par le revenu) qui procure un foyer sécuritaire et confortable à prix réduit.
- Cadre d'aménagement et de conception transparent et responsable contribuant à l'intensification d'un sentiment d'appartenance.
- Aménagements d'agrément (ex. : buanderie), espaces collectifs (cuisine collective, banque alimentaire et autres) et espaces extérieurs améliorés (ex. : jardins suspendus avec arbres et espaces publics) favorisant la cohésion sociale.
- Aménagement favorisant l'accueil des gens de toutes conditions.

Caractéristiques environnementales

- Émissions de CO₂ annuelles réduites grâce à l'énergie géothermale (120 tonnes de moins), aux murs accumulateurs de chaleur (20 tonnes), à l'approvisionnement en air frais et à son évacuation (90 tonnes) et au remplacement de l'éclairage par des installations plus économes (12 tonnes).
- Rétention et réutilisation des eaux de pluie par des jardins suspendus.

Caractéristiques liées à la santé

- Utilisation de matériaux non toxiques, non émetteurs de gaz à effet de serre et, dans la mesure du possible, non synthétiques dans l'ensemble du bâtiment pour améliorer la qualité de l'air intérieur.
- Application des principes universels d'aménagement pour l'élimination des obstacles.
- Abris efficaces et sûrs réduisant le stress chez les résidents.
- Jardins suspendus annulant l'effet d'îlot thermique et procurant aux résidents un lieu de détente et de rencontre.
- Contribution générale à une meilleure qualité de l'air et de l'eau.



9

Hôtel de ville vert

Cambridge, (Ontario)
Population: 125,000

Renseignements

Ville de Cambridge
Cambridge (Ontario)
Tél. : 519 623-1340
www.city.cambridge.on.ca



Projet

Programme d'aménagement industriel et commercial écologique par la réduction des redevances d'aménagement

Contexte

- Coût d'investissement : 30 millions de dollars (achevé en 2008 à temps et sans dépasser le budget).
- Caractéristiques avant-gardistes du bâtiment : toit vert semi-intensif de 135 m² avec des plantes et des arbustes, plus de 3000 plantes dans l'immeuble, citerne de 10 000 litres pour récolter l'eau de pluie, point d'accès Internet sans fil Atria pour les visiteurs, améliorations technologiques telles qu'un système de climatisation dans la salle des ordinateurs pour les activités réseau, 64,4 km de câble 10GX, 3,2 km de câble de fibre optique pour la transmission de données, les systèmes de transmission de la voix, les caméras de sécurité et les points d'accès Internet sans fil, comptoir avec un ordinateur accessible au public qui contient des statistiques et des informations de nature éducative, éclairage naturel dans 75 % du bâtiment, station météorologique sur le toit, système automatisé d'indication de la température et de l'humidité extérieure, capteurs de dioxyde de carbone pour aider à déterminer les besoins en ventilation, cloisonnage et ameublement certifié de bureau à aire ouverte.
- Bullfrog Power produit de l'énergie sans causer aucune pollution à partir de sources solaires, éoliennes, géothermales et hydrologiques à faibles répercussions et de la biomasse.

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Économies estimées à 41 % en consommation d'énergie, soit 160 000 \$ par année (comparativement à un bâtiment standard de 7 900 mètres carrés).
- Vitrine de produits et de technologies offerts par des entreprises locales écologiques qui peuvent stimuler l'emploi et contribuer à la conception de nouvelles technologies commercialisables.
- Valeur naturelle intégrée au bâtiment grâce à un mur vivant de quatre étages (la ventilation passe par un processus de bio-filtrage).
- Leadership municipal dans la construction de bâtiments écologiques.

Caractéristiques sociales

- Ajoute de la vie au centre-ville : l'hôtel de ville est intégré au Civic Square et sert de lieu de rencontre.

Caractéristiques environnementales

- Consommation réduite d'énergie grâce à l'éclairage naturel, à des détecteurs de présence, aux aires ouvertes et à une utilisation modeste de la climatisation et de l'éclairage artificiel.
- Consommation d'eau réduite grâce à une citerne de 10 000 litres qui récolte l'eau de pluie pour les toilettes et pour l'arrosage des plantes.
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 50 tonnes par année (d'après la consommation en gaz naturel et en électricité).

Caractéristiques liées à la santé

- Qualité de l'air interne améliorée se traduisant par un milieu de travail plus sain.
- Douches, vestiaires et casiers à vélo intérieurs (pouvant accommoder jusqu'à 5 % du personnel) encourageant les employés à venir à pied ou à vélo.
- Toit vert et végétation contrebalançant l'effet d'îlot thermique.



Projet pilote d'éclairage des rues par DEL

Welland, (Ontario)
Population: 50,300

Renseignements

David Ferguson, directeur
Direction de la circulation et du stationnement
Ville de Welland
Welland (Ontario)
Tél. : 905 735-1700 poste 2202
www.welland.ca



Projet

Lampes à DEL éco-énergétiques pour l'éclairage des rues afin de répondre aux besoins en matière de rendement et d'énergie

Contexte

- Octobre 2007 : Installation, pour la première fois en Amérique du Nord, de 47 lampes à DEL d'une puissance de 90 watts sur des réverbères le long d'une route municipale en remplacement de lampes à vapeur de sodium de haute pression (VSHP).
- Réalisation de sondages municipaux au début de 2008 pour évaluer la perception de la population : 70 % des répondants sont satisfaits de la mesure en raison des économies en énergie, des économies d'argent, de l'intensité et de la blancheur accrues de la lumière et de l'éblouissement plus faible.
- Projet-pilote s'appuyant sur le plan stratégique du conseil municipal 2007-2012, qui traite de la gestion des biens immobiliers et de la stabilité financière, ainsi que de l'environnement et des collectivités en santé, afin de devenir une collectivité écologique et de réduire la consommation d'énergie en cherchant à utiliser davantage de produits sains pour l'environnement.
- Programme visant la rue Main Est et aux rues King et Cross et comportant 49 réverbères et des moteurs lumières fabriqués en Ontario.
- Demande de proposition (DDP) visant le retrait et l'élimination des unités VSHP existantes en vue de leur remplacement par des lampes à DEL (la DDP venait à échéance en juillet 2009).

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Consommation d'énergie réduite (5 255 watts/jour) donnant lieu à des économies annuelles de 1 816 \$.
- Les lampes à DEL produisent moins de chaleur, sont plus sécuritaires et sont moins fragiles que les brûlantes lampes VSHP de 150 watts, et elles doivent être changées moins souvent (durée de vie de 15 ans en climat canadien, contre deux ans et demi pour les lampes VSHP).
- Le changement des 6 573 lampes de réverbères générerait des économies estimées à 364 000 \$ par année sur un coût annuel actuel de 551 629 \$ en frais d'électricité, d'entretien et d'investissements.
- Leadership de la municipalité en technologies éco-énergétiques. Quelques entreprises locales sont en train d'évaluer les avantages des lampes à DEL.

Caractéristiques sociales

- Visibilité et sécurité améliorées pour piétons et automobilistes.
- Caractère directionnel de l'éclairage à lumière à DEL, ce qui élimine l'éclairage inutile vers le ciel et l'intrusion de la lumière au niveau de la rue (réduit la pollution lumineuse).

Caractéristiques environnementales

- Réduction de la consommation d'une énergie de source traditionnelle de 52 %.
- Réduction annuelle des émissions de CO₂ de 10 720 kg, à raison de 0,74 kg/kWh.

Caractéristiques liées à la santé

- Éclairage se rapprochant de la lumière du jour.
- Visibilité améliorant la sécurité pour les piétons et les véhicules le soir.



Réaménagement du nord de la rue Main

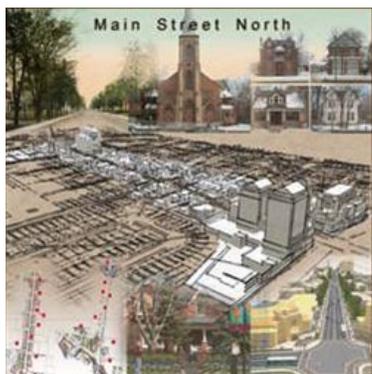
Brampton, (Ontario)
Population: 472,000

Renseignements

Alex Taranu, directeur, Urbanisme et édifices publics

Ville de Brampton
Brampton (Ontario)
Tél. : 905 874-3454

alex.taranu@brampton.ca
www.brampton.ca



Projet

Restauration d'un site historique existant

Contexte

- Restauration par la préservation et l'intégration du patrimoine, l'intensification et l'édification; intensification progressive à chaque extrémités du secteur restauré dans le but de créer des points d'accès.
- Rénovation de la rue en fonction des piétons et du transport en commun.
- Investissements publics dans les infrastructures et un mobilier urbain de qualité
- Secteur privé centré sur le développement résidentiel comprenant la réutilisation et la rénovation de bâtiments patrimoniaux.
- Processus : Vaste consultation publique, étude d'urbanisme (comportant un volet patrimoine) et mise en œuvre de la phase 1 des améliorations au milieu urbain.
- Proposition d'un système de délivrance des permis pour intégrer la vision de la collectivité et assurer un développement de qualité centré sur l'encadrement des mesures architecturales.

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Intensification par une variété de types de résidences et d'emplois : logements et condominiums de hauteur moyenne, maisons en rangées, aménagements logement-travail et bâtiments patrimoniaux rénovés en lieux de travail (bureaux, entreprises, services) contribuant à la gestion de la croissance démographique et à l'élargissement de l'assiette fiscale municipale.
- Stationnements de rue favorisant les commerces locaux.
- Réutilisation du parc immobilier permettant aux petites entreprises de s'installer dans le secteur.

Caractéristiques sociales

- Préservation du caractère historique des quartiers contribuant à la stabilité du secteur.
- Réaménagements favorisant la mixité des groupes sociaux. Amélioration des espaces publics favorisant les occasions de socialisation.

Caractéristiques environnementales

- Présence de transport en commun, proximité de logements et d'emplois près de la station GO et présence de carrefours de transport contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution de l'air.
- Réutilisation des bâtiments existants avec leur système d'approvisionnement en énergie permettant d'éviter la démolition et donc la production de rebuts de construction.
- Éléments d'aménagement à faibles répercussions environnementales (arbres, surfaces perméables, rigoles de drainage biologiques, toits verts) favorisant la capacité limitée des infrastructures municipales, réduisant l'effet d'îlot thermique, améliorant la qualité de l'air et réduisant la rétention des eaux de pluie.

Caractéristiques liées à la santé

- Amélioration des services de transport en commun et conception des rues visant à réduire la vitesse (ex. : stationnement dans la rue) améliorant la sécurité et encourageant la marche.
- Amélioration du domaine public créant des conditions propices à une meilleure santé physique et psychologique pour les gens de tous âges, de toutes capacités et de toutes conditions.



12 **Marché des produits alimentaires de l'Ontario**

Toronto, (Ontario)
Population: 2.48 million

Renseignements

Commission du Marché des produits alimentaires de l'Ontario
Toronto (Ontario)
www.oftb.com



Projet

Accès pour toute la région à des aliments sains (locaux et importés)

Contexte

- Plus important marché de vente en gros de fruits et de légumes frais au Canada.
- Activités de vente de gros depuis 1954, géré par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le gouvernement provincial par l'intermédiaire du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales.
- Le Marché des produits alimentaires de l'Ontario (MPAO) est un centre de distribution financièrement autonome composé d'un espace pour les bureaux, d'un entrepôt réfrigéré commun (7 432 m²), d'espaces d'entreposage à louer, d'une aire de repos, d'un débarcadère, d'espaces de stationnement (1,6 hectares ou 4 acres), d'un système de collecte des déchets centralisé, d'installations de nettoyage et de recyclage et d'un marché agricole de vente de gros (depuis 1954) de 4 hectares (10 acres) où les agriculteurs et les marchands canadiens et ontariens peuvent vendre des fruits, des légumes, des fleurs et des plantes directement à des acheteurs enregistrés.
- Les principes de base du MPAO : veiller à ce que les fruits et les légumes offerts aux consommateurs de l'Ontario soient de la plus haute qualité et vendus à des prix concurrentiels; fournir un marché central où les cultivateurs et les grossistes de fruits et de légumes de l'Ontario peuvent vendre leurs produits directement dans le circuit du commerce de gros; encourager la concurrence sur un marché où les acheteurs et les vendeurs peuvent négocier en toute liberté les prix et les conditions des ventes.

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Emplacement (450 locataires avec bail) permettant aux producteurs de vendre leurs produits directement à plus de 5 000 acheteurs enregistrés possédant une licence d'exploitation de commerce.
- Marché centralisé et ouvert 24 heures par jour permettant de maximiser les économies d'échelle et les efficacités.
- Espaces à louer moins chers que le prix du marché (les grossistes d'entrepôt paient des frais d'exploitation) contribuant à l'établissement de prix compétitifs pour les fruits et les légumes
- Possibilité pour les cultivateurs de l'Ontario de vendre leurs fruits et légumes frais, leurs plantes et leurs fleurs localement et directement aux marchands.

Caractéristiques sociales

- Établissement de prix compétitifs permettant aux petits marchands d'installer leur entreprise dans les secteurs résidentiels (ex. : petite épicerie familiale).

Caractéristiques environnementales

- Partie du marché réservée aux agriculteurs aidant à réduire les émissions de gaz à effet de serre en limitant les distances de transport.

Caractéristiques liées à la santé

- Établissement compétitif des prix favorisant la vitalité du marché des produits alimentaires sains, ce qui facilite l'accès à la nourriture saine et la sécurité alimentaire pour de nombreuses personnes.



Queensway Community Garden

Prince George (Colombie-Britannique)
Population : 77 000

Renseignements

Pat Ellis
Queensway Community Garden
Prince George (Colombie-Britannique)
Tél. : 250 563-0858
carneyhill@yahoo.ca
www.childrenfirstpg.com



Projet

Planification de programmes pour un organisme visant le perfectionnement des compétences et l'accès à de la nourriture saine de la région

Contexte

- Partenariat entre les organismes suivants : Prince George Native Friendship Centre, Carrier Sekani Family Services, Aboriginal Infant & Family Development Program, Carney Hill Neighbourhood Centre Society, Northern Health Community Mental Health et Children First
- Ce programme est le fruit d'une collaboration inter-organismes de programmation pour le client organisée dans le but d'inviter des gens de tout âge, de toute culture, de toute condition et de toutes compétences à cultiver des aliments, ce qui réduit l'isolement social, fournit des occasions d'apprendre et permet de prendre part à des exercices et à des formations concernant la nourriture saine
- Des lots de jardins sont alloués à des organismes par le Queensway Garden Committee (chaque lot d'organisme mesure environ 45,7 m par 15,2 m)

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Procure à la clientèle l'accès à des fruits et légumes frais et sains à la fin de la saison de jardinage.
- Soutient la production d'aliments locaux à bas prix (par exemple par le biais de lots de jardinage gratuits, de matériel de jardinage donné ou acheté grâce aux droits de location des sous-locataires de lots plus petits et des jardiniers privés).

Caractéristiques sociales

- Occasion de travailler et de se détendre avec des gens de tout âge, de toutes compétences, de toute culture et de situation financière variée.
- Sentiment accru de confiance en soi chez les participants.
- La participation bénévole et les dons resserrent le tissu social.
- Le programme est un catalyseur de partenariats communautaires.

Caractéristiques environnementales

- Profite à l'environnement sur les plans esthétique et écologique.
- Réduit les émissions de gaz à effet de serre en ville.

Caractéristiques liées à la santé

- Le programme aide les participants à bâtir leur confiance en soi et à acquérir des connaissances, des compétences ainsi qu'une meilleure santé physique, sociale et émotionnelle.
- Les participants au programme ont accès à de la nourriture saine à la fin de la saison de jardinage.



Initiative de transport en commun rapide

Waterloo Region, (Ontario)
Population: 515,600

Renseignements

Becky Schlenvogt, planificatrice principale
Municipalité régionale de Waterloo Kitchener (Ontario)
Tél. : 519 575-4836
www.region.waterloo.on.ca



Projet

Planification stratégique d'un développement dense, mixte et orienté vers le transport en commun le long du corridor central de transport en commun

Contexte

- Système de transport rapide de la région conçu en fonction des nœuds et des corridors qui relient trois municipalités urbaines : Waterloo, Kitchener et Cambridge.
- Cadre stratégique : stratégie de gestion de la croissance de 2003, Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe et plan régional officiel de 2009 centré sur le corridor.
- Un plan d'amélioration de la rurbanisation de la collectivité soutient le cadre stratégique en permettant au conseil d'acheter les propriétés situées dans des endroits stratégiques le long du corridor dans le cadre d'un programme visant à stimuler les investissements du secteur privé.
- Le Conseil régional pourrait définir les exigences concernant le développement dans des demandes de proposition ou en collaborant avec le secteur privé, au cas par cas.
- Leadership des municipalités de la création de collectivités complètes.

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Attirera de nouveaux investissements dans les secteurs urbains stratégiques tout en soutenant les entreprises existantes.
- Favorisera une utilisation plus efficace des terrains, des infrastructures et des services.
- Favorisera la centralisation de la croissance dans des secteurs urbains existants, ce qui préservera les terres agricoles et rurales.
- Favorisera le maintien et l'augmentation du nombre d'emplois et de logements.

Caractéristiques sociales

- Quartiers plus sûrs où la population se promènera davantage puisque les rues seront plus adaptées aux piétons.
- Augmentera l'accès aux services de santé, d'éducation et sociaux.
- Création d'une gamme de logements variés qui augmentera le choix de logements possibles.
- La préservation des biens patrimoniaux mettra en valeur l'identité communautaire.

Caractéristiques environnementales

- Réduction de la consommation d'énergie grâce à l'utilisation accrue des modes de transport durables.
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à l'amélioration de la santé environnementale de la collectivité, ce qui comprend la réorientation de l'accroissement urbain loin des ressources environnementales sensibles.
- L'amélioration de la qualité de l'air découlera d'une utilisation réduite de l'automobile.

Caractéristiques liées à la santé

- L'environnement bâti procurera plus d'occasions aux gens de devenir physiquement actifs et engagés socialement.



15

Programme d'établissement d'une politique en matière de développement durable des régions rurales

Huron County, (Ontario)
Population: 59,400

Renseignements

Scott Tousaw, directeur
Planning and Development
Department du comté de Huron
57, rue Napier
Goderich (Ontario)
Tél. : 519 524-8394
www.huroncounty.ca



Projet

Planification et conception aux fins de gestion de la croissance et de la durabilité des régions rurales de l'ensemble du comté

Contexte

- L'initiative de développement durable a été mise sur pied en réponse aux tendances mondiales des 20 prochaines années.
- La municipalité planifie des mesures qui sensibiliseront la collectivité et en renforceront la capacité au moyen de 10 thèmes : l'économie, le transport, l'agriculture, l'énergie, les collectivités durables, l'environnement, la population, les centres-villes, les besoins de la collectivité et les collectivités actives et en santé.
- Participation du public : 54 réunions, 1 200 participants et 550 soumissions écrites entre 2007 et 2008.
- L'ébauche de plan 2009 comprend des buts, des actions communautaires, des suggestions d'actions individuelles et des indicateurs du rendement .

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- L'attention est portée sur la conservation des entreprises locales, leur expansion et leur diversification
- Les actions seront entreprises à partir des compétences et des ressources locales grâce à l'éducation et à la formation
- Les terres agricoles seront préservées, la diversification de l'industrie agricole sera promu agricole et les terres agricoles marginales et sensibles seront reboisées
- La promotion des produits alimentaires locaux sera accompagnée de campagnes de mise en marché et de stratégies d'affichage
- La croissance sera dirigée vers les secteurs prévus à cette fin (densification, redéveloppement et édification sur terrain intercalaire)

Caractéristiques sociales

- Engendrera des collectivités viables grâce à la préservation des bâtiments patrimoniaux, le développement des centres-villes, des normes élevées de construction et d'aménagement et des aménagements de rues naturalisés
- La consultation publique favorise l'intégration sociale et rend le cadre de planification plus transparent

Caractéristiques environnementales

- L'économie d'énergie et la réduction de la consommation d'eau seront effectuées grâce à la présence de bâtiments verts, de programmes éco-énergétiques de remplacement de l'éclairage des rues et des feux de circulation, à la réduction de l'éclairage extérieur grâce à des détecteurs, à l'utilisation d'éoliennes et à l'installation de compteurs intelligents dans toutes les nouvelles constructions
- Valeur ajoutée à l'environnement en s'assurant que les espaces naturels, l'eau propre, la faune et la flore soient tous interconnectés

Caractéristiques liées à la santé

- Le transport sera multimodal: marche, vélo, covoiturage et transport en commun pour respecter les besoins de la vie active
- Les besoins de la collectivité en santé physique et psychologique doivent être respectés par l'intermédiaire de la présence de logements, de services, de services récréatifs, d'éducation, de culture et de divertissement, de services de police et des fonctions de la collectivité qui encouragent la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance (exemples : écoles, jardins, pique-niques annuels)



16

Strait Area Transit Program

Port Hawkesbury (Nouvelle-Écosse)
Population : 14 360

Renseignements

Malcolm J. Beaton, directeur général
Strait Area Transit Co-operative Ltd.
32, rue Paint, unité 6
Port Hawkesbury (Nova Scotia)
Tél.: 902 625-1475
straitareatransit@ns.aliantzinc.ca
www.strait-highlands.ns.ca



Projet

Programme de transport coopératif régional et rural : projet pilote d'un an pour fournir un transport accessible, sécuritaire et abordable aux résidents de régions rurales

Contexte

- Le projet pilote a commencé en octobre 2008. Le système de transport dessert le comté de Richmond, les villes de Port Hawkesbury et Mulgrave et quelques secteurs du comté de Inverness (comprend quatre unités municipales).
- Le concept provenant de la collectivité est appuyé par une étude de faisabilité (janvier 2007) et un plan d'affaires (janvier 2008).
- Modèle coopératif de paiement à l'acte (10 \$ pour un abonnement annuel) pour toute la région.
- Plus de 45 partenariats, dont beaucoup apportent une contribution financière. Participent à ces partenariats impliquent des organismes de services, des unités municipales, des ministères fédéraux et provinciaux et le secteur privé.
- Augmentation du taux d'utilisation : 561 déplacements en juin 2009 contre 214 en novembre 2008.
- Coûts en immobilisations : environ 191 000 \$ (autobus d'une capacité de 20 personnes) et deux camionnettes.
- Coûts opérationnels : 253 000 \$ pour la première année.
- Examen et réflexion au sujet de la prolongation possible du projet pilote.

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Un service abordable qui permet aux gens de toutes capacités d'accéder à des services, à des boutiques et à des lieux de formation, de recevoir de l'éducation, et de se rendre au travail.
- Permet aux gens de remplir leurs obligations (beaucoup ne pouvaient se rendre à leurs rendez-vous en raison du manque de transport).
- Recettes opérationnelles : 55 000 \$ par année (formule de financement de 1,60 \$/personne).
- Répond aux problèmes de dispersion de la population du secteur de Strait, à son manque d'accès aux services, à l'éducation et aux emplois.

Caractéristiques sociales

- Un service intégré pour les aînés, les étudiants, les personnes handicapées et tous les gens qui vivent dans le secteur desservi par le service.
- Donne la possibilité aux résidents de secteurs ruraux de ne pas déménager.

Caractéristiques environnementales

- Plan Ontario vert : réduction des émissions (pas de politique inutile, utilisation de diesel de faible concentration en soufre, véhicules dont la taille va de pair avec le nombre de passagers, déplacements réguliers vers des collectivités éloignées pour transporter autant de gens que possible à chaque déplacement).
- Un bus est l'équivalent de 40 véhicules et réduit donc la pollution de l'air de 9 tonnes de CO₂ par année. Il réduit la pollution de l'eau attribuable aux écoulements provenant des véhicules (p. ex. liquide de freins et du moteur).
- Des études ont conclu que le transport en commun se traduit par une consommation d'énergie et une production de CO₂ et de NO_x réduite de moitié par passager par mille (1,6 km) par rapport au transport en automobile, et qu'il ne produit que 5 % de monoxyde de carbone et 8 % de composés organiques volatils.

Caractéristiques liées à la santé

- Indépendance et dignité pour les utilisateurs qui peuvent mener des vies productives et en santé.
- Permet aux résidents de demeurer en région rurale sans être isolés



Transport durable

Peterborough, (Ontario)
Population: 75,000

Renseignements

Susan Sauvé
Planificatrice, gestion des demandes de transport
Transportation Division
Ville de Peterborough
500, rue George Nord
Peterborough (Ontario)
Tél. : 705 742-7777 poste 1485
ssauve@peterborough.ca
www.peterboroughmoves.com



Projet

Planification et programmation de déplacements sécuritaires et actifs pour les élèves et les familles : Peterborough est en route vers un transport durable

Contexte

- Le projet promeut des déplacements efficaces et actifs pour se rendre à l'école tous les jours, afin de préserver la santé et la qualité de l'air, d'assurer la sécurité sur les routes et de combattre les changements climatiques.
- Partenariats avec : Peterborough Green-Up, comté de Peterborough-City Health Unit, Transports Canada, Wild Rock Source for Adventure.
- Soutien de la part de Green Communities Canada et Transports Canada : partage des renseignements, coordination du programme et renforcement des capacités.
- Cadre municipal : plan stratégique pour les trottoirs (2008), règlement municipal sur la marche au ralenti (2008), programme de sensibilisation aux brigadiers scolaires de Peterborough, plan pour le transport (2002), comité municipal des sentiers interdépartementaux.
- Programmes de soutien : événements IWALK, Shifting Gears for High School, On the Bus Workshops, Grade 8 Transit Quest, child-friendly School Travel Map Pilot Program, Adult Cycling Skills Course, Cool Captain Climate transportation show.

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Réduit les frais de transport du conseil scolaire et des parents.
- Réduit les risques d'accidents impliquant des véhicules.
- Moins de véhicules sur la route signifie moins d'usure de la route.

Caractéristiques sociales

- Augmente le capital social en promouvant la coopération entre parents.
- Augmente les occasions qu'ont les enfants de socialiser avec leurs pairs pendant qu'ils marchent ou qu'ils prennent le transport en commun.
- Favorise l'indépendance et renforce la confiance en soi des élèves du secondaire qui marchent, se déplacent à vélo ou prennent le transport en commun en compagnie de leurs pairs.

Caractéristiques environnementales

- Réduction des émissions en provenance des véhicules dans les zones scolaires, là où les enfants passent une bonne partie de leur temps au cours d'une semaine ordinaire.

Caractéristiques liées à la santé

- Favorise un mode de vie responsable et actif chez les jeunes.
- Réduit l'exposition des enfants à des taux élevés de polluants lorsqu'ils ne se déplacent pas en automobile ou dans des autobus d'école qui fonctionnent au diesel.
- Réduit le stress des enfants, qui sont moins fréquemment exposés aux bruits de la circulation.



18 Temiskaming Shores Active Travel Program

Temiskaming Shores, (Ontario)
Population: 10,500

Renseignements

Tammie Caldwell
Directrice, Leisure Services
Department
Ville de Temiskaming Shores
Temiskaming Shores (Ontario)
Tél. : 705 672-3363
www.temiskamingshores.ca



Projet

Vie active grâce à la conception, à la gestion, à la préservation et à la promotion d'un système de sentiers sur lesquels les résidents peuvent faire de l'exercice dans le sud de la ville de Temiskaming

Contexte

- Un circuit de 19,7 km de pistes ou de sentiers que les résidents peuvent emprunter toute l'année pour faire de l'exercice. Le circuit longe le secteur riverain et relie trois centres voisins à toute une gamme de services de la ville : boutiques, musées, galeries d'art, installations sportives, bibliothèques, écoles et centres de soins médicaux.
- Le South Temiskaming Active Travel Organization (STATO), un organisme sans but lucratif qui a été formé en avril 2004, a pour mission de concevoir un trajet à travers la ville pour mettre en valeur le secteur riverain, relier les centres urbains voisins de Dymond, New Liskeard et Haileybury, et donner l'occasion aux résidents de faire de l'exercice.
- En 2006, la Ville a adopté des règlements municipaux lui permettant de conclure une alliance stratégique avec le STATO pour élaborer un système de parc linéaire et un programme d'entretien de ce parc et des sentiers connexes. Les coûts préliminaires du projet s'élèvent à 26 300 \$.
- Outils de soutien : Calendrier des événements de South Temiskaming, Walkolution News.

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Soutient le tourisme régional.
- Soutient les stratégies de gestion de la croissance.
- Augmentation des investissements des entreprises liés aux voies favorisant l'activité physique (exemples : kiosques de location de vélos, de kayaks et de canots et boutique de réparation).

Caractéristiques sociales

- Connexion avec les collectivités voisines grâce au sentier linéaire.
- Amélioration de la qualité de vie des résidents de la collectivité.
- Occasions plus fréquentes de socialiser et de se détendre.

Caractéristiques environnementales

- Préservation du Lake Temiskaming tirer profit de cette ressource et de ses paysages panoramiques qui sont d'ailleurs un attrait de la région.
- Réduction de la présence de gaz à effet de serre grâce à l'utilisation réduite de l'automobile.

Caractéristiques liées à la santé

- Occasions plus fréquentes d'activités physiques non structurées.
- Permet des choix de mode de vie plus actifs grâce à la présence d'un parc linéaire sécuritaire et accessible.



19 **Systèmes d'aspiration pour les soins de santé**

Emplacement : Turku (Finlande)
Population : 175 700

Renseignements

Ecosir Group
Amérique du Nord
Sudbury (Ontario)
Tél. : 705-692-2812
www.ecosir.com



Projet

Systèmes de gestion des déchets durables dans les établissements de soins de santé et dans les maisons de retraite : tube convoyeur de déchets biologiques et de vêtements pour l'hôpital Kaskenlinnan

Contexte

- Systèmes de tubes pneumatiques de petit calibre contenus dans les murs avec des circuits de tuyauterie disposés de façon stratégique, le tout accompagné de bacs de collecte qui peuvent se retrouver jusqu'à deux kilomètres plus loin que le centre hospitalier Kaskenlinnan.
- Utilisés dans les établissements de soins de santé un peu partout au monde pour réduire le risque de transmettre des maladies aux patients par l'intermédiaire de vêtements sales et autres déchets organiques.
- Les déchets organiques sont compactés avant d'être emportés par des camions à remorque.
- Les travaux ont été lancés au printemps 2009.

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Réduira le besoin de transporter à la main les vêtements sales et les déchets dans les corridors de l'établissement.
- Économies : deux postes à temps plein à un salaire de 40 000 euros par année par employé (environ 63 100 \$ canadiens par employé).
- Coût d'investissement du système : 350 000 euros (environ 552 200 \$ canadiens).
- Plus besoin d'aménager de l'espace pour une buanderie ou pour la collecte des déchets dans les établissements.
- Réduira l'usure des routes qui mènent à l'hôpital.
- Réduira les coûts de santé provoqués par la transmission de maladies.

Caractéristiques sociales

- Réduira la propagation de contaminants microbiens par le biais des contacts physiques (les mains et l'air sont les moyens de propagation les plus communs).

Caractéristiques environnementales

- Réduira les émissions de gaz à effet de serre et le bruit grâce à l'élimination de la présence des allers et retours des camions dans le secteur.

Caractéristiques liées à la santé

- Améliorera les perspectives de santé chez les résidents, les employés et les visiteurs des établissements de soins de santé et des maisons de retraite.
- Améliorera la qualité de l'air grâce à une réduction de la circulation motorisée dans le secteur.



Waterfront Skate Park

Thunder Bay, (Ontario)
Population: 109,140

Renseignements

Myles Cizmar, superviseur
Recreation and Culture
Ville de Thunder bay
Thunder Bay (Ontario)
Tél. : 807-625-2441
www.thunderbay.ca



Projet

Aménagement d'un espace public pour une vie active et le divertissement des jeunes : parc de planche à roulettes et de BMX de Prince Arthur's Landing

Contexte

- Le plan directeur et les lignes directrices de l'urbanisme de la Ville guident le développement et la conception architecturale du secteur riverain.
- La vision de la Ville et ses principes de conception comprennent : la priorité donnée à l'art civique, de nouveaux équipements et attractions publics, des projets qui rendront le secteur riverain fréquenté à l'année, une plus vaste gamme de types d'aménagement pour favoriser le renouveau économique et encore plus de parcs publics.
- Les projets seront effectués selon des phases successives s'étendant sur cinq ans pour en réduire les répercussions sur les utilisateurs du parc.
- Les consultations publiques des jeunes ont déterminé qu'il y avait un besoin en termes de possibilités actives et passives de se divertir.
- Partenariat : la coalition de planches à roulettes de Thunder Bay et la Ville se sont joints dans le but d'amasser des fonds pour financer le parc de planche à roulettes au coût d'un million de dollars.
- Le parc comprend un parcours de planche à roulettes de classe mondiale, des œuvres d'arts d'inspiration locale et représente un lieu de socialisation sporadique. L'étendue totale du parc est de 2322,5 m²) et est divisée en trois secteurs (la cuvette, le parvis et l'entrée) pour mieux accommoder les véliplanchistes de tout style et de tout acabit ainsi que les éventuels spectateurs.

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Aménagement susceptible d'attirer des compétitions de planche à roulettes de classe mondiale et devrait devenir un pôle d'attraction pour les visiteurs.
- Réduction des dommages causés aux propriétés publiques et privées par les planches à roulettes.
- Aménagement favorisant la pratique d'un sport relativement abordable qui favorise la créativité et le développement physique.
- Parc de planche à roulettes dernier cri faisant partie d'un plan de régénération plus vaste du secteur riverain qui favorisera le développement économique grâce au tourisme, à la fidélisation des résidents et à l'arrivée de nouvelles entreprises.

Caractéristiques sociales

- Participation des gens à des activités physiques saines au cœur d'un secteur accessible et visible aménagés pour accueillir des spectateurs et des parents qui peuvent venir se détendre, regarder et discuter.
- Parc esthétiquement bien conçu et complétant le paysage environnant.
- Parc de planche à roulettes renforçant le sentiment d'appartenance.

Caractéristiques environnementales

- Aménagement et constructions durables grâce à l'utilisation et au recyclage de matériaux locaux : maçonnerie de pierres locales utilisées pour les clés de corniches et les murs.

Caractéristiques liées à la santé

- Aménagement encourageant un mode de vie actif, surtout chez les jeunes.
- Aménagement favorisant l'activité sportive la plus populaire chez les jeunes.



Wheel 2 Work Whitehorse

Whitehorse (Yukon)
Population : 21 000

Renseignements

Sabine Schweiger
Coordonnatrice de l'environnement
Whitehorse (Yukon)
Tél. : 867 668-8312
sabine.schweiger@whitehorse.ca
www.whitehorse.ca



Stratégie

Programme de vélo pour promouvoir une vie active et une meilleure qualité de l'air

Contexte

- Programme de transport actif soutenu par une campagne promotionnelle de quatre mois tenue en 2006 et en 2007, et par des incitatifs destinés à encourager le déplacement en vélo quotidien au cours de l'été.
- Investissement en infrastructures municipales : Deux millions de dollars pour ce qui suit : interconnexions de sentiers améliorées entre le centre-ville et les quartiers résidentiels, nouveau pont pour les piétons et les cyclistes sur la rivière Yukon, éclairage amélioré, escaliers avec rampe à vélo, signalisation routière et nouveaux supports à vélos conçus par des artisans dans le centre-ville.
- But du programme : Faire en sorte que les investissements faits dans le but d'améliorer les nombreux circuits de vélo de la ville soient rentabilisés par une utilisation maximale.
- Politiques importantes : Plan communautaire officiel de 2002, étude des transports de 2002, plan pour le centre-ville de 2006, résolution du conseil de 2005 engageant Whitehorse à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, plan d'action local de 2004 pour réduire la consommation d'énergie et les gaz à effet de serre et programme de démonstration de transport urbain.
- Outils et infrastructures de soutien : carte de pistes cyclables et de renseignements sur la sécurité consultables en ligne, ateliers d'entretien et de réparation des vélos, moyens incitant les gens à se rendre au travail à vélo, supports à vélos conçus par des artisans, voies réservées aux cyclistes sur les routes et signalisation routière et sécuritaire améliorée le long des artères principales.
- Efforts de la Ville misant sur une répartition modale impressionnante de 12 % pour la marche et le vélo en comparaison des autres villes canadiennes de taille comparable (recensement 2006).
- Bonne réponse populaire au programme ayant nécessité l'ajout de ressources administratives supplémentaires pour sa reconduction (il devait cesser après 2007).

Caractéristiques contribuant au développement durable

Caractéristiques économiques

- Soutien économique aux entreprises du centre-ville grâce aux interconnexions de pistes de vélo et de marche qui le relie maintenant aux quartiers résidentiels.

Caractéristiques sociales

- Cohésion sociale renforcée chez les personnes allant travailler à vélo.
- Accessibilité améliorée aux sentiers et aux raccordements entre les quartiers résidentiels et le centre-ville ayant favorisé des changements dans les habitudes de déplacement.

Caractéristiques environnementales

- Qualité de l'air améliorée : 40 000 km de distance parcourue à vélo ont remplacé l'équivalent de 4,5 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre.

Caractéristiques liées à la santé

- Activité physique accrue.



Renseignements



Ministère des Affaires municipales et du Logement

Direction des politiques de planification provinciale

Site Internet : ontario.ca/mah

Bureaux des services municipaux

Pour des renseignements ou de l'aide, veuillez communiquer avec l'un de nos cinq bureaux de services municipaux en visitant les Portails régionaux pour les municipalités ontariennes

www.mah.gov.on.ca/OnRamp

Centre (Toronto)

(416) 585-6226 or 1-800-668-0230

Ouest (London)

(519) 873-4020 or 1-800-265-4736

Est (Kingston)

(613) 545-2100 or 1-800-267-9438

Nord-Est (Sudbury)

(705) 564-0120 or 1-800-461-1193

Nord-Ouest (Thunder Bay)

(807) 475-1651 or 1-800-465-5027



Ontario Professional Planners Institute
Institut des planificateurs professionnels de l'Ontario

Ontario Planners: Vision • Leadership • Great Communities

Institut des planificateurs professionnels de l'Ontario

234 avenue Eglinton Est

Suite 201

Toronto (Ontario) M4P 1K5

416 483-1873

1 800 668-1448

Site Internet : ontarioplanners.on.ca

L'Institut des planificateurs professionnels de l'Ontario (IPPO) est reconnu comme le porte-parole de la profession d'aménagiste.

L'IPPOP compte plus de 3000 membres qui travaillent au gouvernement, dans le secteur privé, dans les universités et dans les organismes de bienfaisance dans les domaines du développement rural et urbain, de l'aménagement environnemental, des transports, des services de santé et des services sociaux, de la conservation du patrimoine, du logement et du développement économique.

***Produit par la Direction des politiques de planification provinciale du
ministère des Affaires municipales et du Logement
et l'Institut des planificateurs professionnels de l'Ontario***

ISBN 978-1-4435-1118-6 (HTML)

ISBN 978-1-4435-1119-3 (PDF)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009. Available in English.